

# Ham 2017

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg

## La Micro-crèche distinguée



Lila Delhoum s'est vue décerner, des mains de Carlo Molinari, le 3<sup>e</sup> prix pour la création d'une micro-crèche à Ham. À l'initiative de cette distinction : le Rotary Club de St-Avold qui a été séduit par ce projet « innovant et audacieux » et qui a remis un chèque de 3 000 € à la gestionnaire de cette 1<sup>ère</sup> micro-crèche privée de Moselle.

## Nos amis de la Vienne reçus sur un tapis rouge

La commune de Ham a compté, pendant le week-end du 15 août, 32 résidents supplémentaires venus du Département de la Vienne, dont Annie Lagrange maire de Lussac et Jean-Luc Madej 1<sup>er</sup> adjoint et Président des Amis de Ham. Cette 21<sup>e</sup> rencontre Ham-sous-Varsberg / Lussac-les-Châteaux résulte d'une amitié sincère née entre les deux villes suite à l'exode datant de la dernière guerre mondiale (les Hamois étaient réfugiés à Lussac).



## Les mains vertes et les nouveaux habitants mis à l'honneur

La municipalité de Ham a mis à l'honneur, en présence de Ginette Magras, conseillère départementale, les habitants ayant contribué au fleurissement de la commune, ainsi que les nouveaux habitants de 2016.

Une cérémonie fort sympathique et très appréciée, complétée par la diffusion de 2 diaporamas et clôturée par un vin d'honneur. Ham a reçu en 2016 les encouragements du concours « Je fleuris la Moselle ». Sa démographie est passée à 2860 habitants, soit une progression annuelle moyenne de près de 3% depuis l'an 2000.



# Sommaire

Mot du Maire.....	3
Délibérations du Conseil Municipal.....	4
Finances.....	8
Événements.....	11
Environnement.....	21
Embellissement.....	22
Sécurité.....	23
Travaux.....	24
Vie associative - Calendrier des manifestations.....	27
Vies sociale.....	34
Vie scolaire.....	36
Prestations de services.....	38
Histoire.....	39
Administratif.....	42
Guide des services.....	44
Etat Civil.....	46
Photos Déco de Noël / Photos du Personnel.....	48

Bulletin municipal de la ville de Ham-sous-Varsberg  
3 rue du Ruisseau 57 880 Ham-sous-Varsberg  
Téléphone : 03 87 29 86 90  
Internet : [www.hamsousvarsberg.fr](http://www.hamsousvarsberg.fr)



Le comité de rédaction

**Directeur de la publication et Rédacteur en chef** : Valentin Beck  
**Rédacteur en chef adjoint et relations avec l'agence de communication** : Michel Amella  
**Ont contribué à la rédaction** : Denis Bayart, Denis Carmagnani, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Christine Thil.

Tiré à 1 550 exemplaires, sur papier recyclé.  
Agence Synchro (Porcellette) - [www.studio-synchro.fr](http://www.studio-synchro.fr)

Un grand merci à nos fidèles photographes Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Didier Reslinger et Denis Carmagnani, mais aussi à ceux qui ont bien voulu contribuer exceptionnellement à ce numéro comme, par exemple, notre correspondant du Républicain lorrain Pierre Sarzyniec et la maire honoraire Guido Bouter.

Merci aussi à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

**Ets BOURG Erwin**  
**L'HOPITAL**  
65 rue de Carling 57490 L'HOPITAL

**VENTE et SAV**  
**MATERIEL ESPACES VERTS ET BUCHERONNAGE**

**Votre spécialiste ROBOTS**



03.87.93.55.40    [Sarl.bourg@wanadoo.fr](mailto:Sarl.bourg@wanadoo.fr)



**Gestion Locative - Transactions**  
**Syndic de Copropriété**

**Gérante : Vanessa Rayer**  
**133, rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg**  
**Tél. : 03 87 93 15 16 - Fax : 03 87 93 15 17**  
**Mobile : 06 10 76 67 20 - [wirrig.gestion@wanadoo.fr](mailto:wirrig.gestion@wanadoo.fr)**

**Retrouvez nos annonces immobilières sur :**  
**[www.immo-lorraine-wirrig-gestion.fr](http://www.immo-lorraine-wirrig-gestion.fr)**

Stores int. / ex.  
Textures voilages  
Rénovation tous Sièges..

**TISSUS  
RIDEAUX  
DÉCORS** **koch**

5, rue de Sarrelouis - 57220 BOULAY  
Tél./Fax 03 87 79 12 24

Du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Dimanche de 9h à 12h  
Fermé le lundi

Livraison à domicile

Commandez par ☎  
Réglez par ☼



Toutes compositions florales

131, rue de Ham - 57880 HAM SOUS VARSBERG  
Tél. & Fax : 03 87 90 17 79

## Ça continue à « bouger » à Ham !

Avec ses 2860 habitants, ses 52 entreprises, commerces et professions libérales, ses 27 associations, sa MAM (Maison d'Assistance Maternelle) associative, sa micro-crèche privée, ses 2 écoles maternelles, ses 2 écoles élémentaires, son périscolaire, son collège, son réseau intercommunal très haut débit, son service technique en cours de modernisation et son nouveau lotissement « Lorraine » qui va bientôt sortir de terre, la petite ville verte poursuit son évolution.



### Mes chers concitoyens,

Les temps sont durs, tout n'est pas rose, mais Ham-sous-Varsberg s'en sort plutôt bien. La seconde commune de la Communauté de communes du Warndt continue à être accueillante, chaleureuse, organisatrice d'événements culturels (pièces de théâtre, concerts), d'opérations caritatives, de repas dansants, de marches. De véritables marmites bouillonnantes de vie sociale, de joie, de bonheur et de bénévolat, qui sont possibles grâce à un tissu associatif dynamique.

Ham-sous-Varsberg continue à gagner en attractivité, en modernité, grâce à la détermination sans faille de l'équipe municipale, épaulée par le personnel communal et de nombreux bénévoles. Ici on soutient les associations et les bonnes volontés. Ici on ose s'engager dans des travaux d'intérêt général d'envergure longs et parfois coûteux.

En parcourant ce bulletin municipal annuel, force est de constater (ou d'admettre) que « ça bouge pour de bon dans cette commune », et ce depuis plusieurs années. Certes, la baisse des dotations de l'État pose des problèmes supplémentaires. Mais, à force de détermination, nous trouvons des solutions pour investir et améliorer votre quotidien et celui des générations à venir.

### Une mairie habillée pour l'hiver et un service technique moderne en devenir

Les travaux entrepris à la mairie sont achevés. La vieille bâtisse avait froid l'hiver : nous l'avons emmitouflée avant les premières neiges en isolant des parties extérieures et les combles. On en a profité pour faire un ravalement de façade, car il y avait de grosses fissures. La « maison communale des Hamois » est ainsi métamorphosée. Elle a retrouvé son aspect authentique.

Le service technique, est au terme de sa seconde tranche de travaux. Tout a été (ou est sur le point d'être) refait à neuf du sol au plafond dans les deux bâtiments dont un seul est, pour l'instant, opérationnel.

Une 3<sup>e</sup> tranche (équipements intérieurs du bâtiment 2 et reprise de la voirie) suivra en 2018. Nous savons combien vous êtes attachés au personnel de ce service qui pourra, grâce à ces travaux de modernisation lourds, œuvrer dans de meilleures conditions de sécurité, d'efficacité et d'organisation.

Un lotissement communal va prochainement sortir de terre rue de Lorraine. 25 parcelles à bâtir de 2,5 ares, 6 ares et 8 ares. Le projet a été ralenti par deux fois, mais notre volonté de réussir a eu raison des problèmes de remontée des nappes et d'évacuation des eaux de pluie. Finalement le permis d'aménager nous permettra de réaliser les travaux de viabilisation au printemps et les préventes dès l'été 2018.

Que les femmes et les hommes qui participent à cette noble mission d'intérêt général soient ici remerciés. Tant les élus que le personnel et tous les bénévoles qui se reconnaîtront.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour les malades, les personnes en difficulté, les sans-emploi, et toutes celles qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil municipal et du Personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

**Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2018 !**  
**Valentin Beck**



Avant la réunion du conseil municipal d'octobre, les élus ont débattu sur le lotissement communal « Lorraine » dont le permis d'aménager est en cours d'instruction. Les travaux de viabilisation des 25 parcelles vouées à de l'habitation, devraient démarrer au printemps prochain. Ce futur lotissement suscite l'intérêt de nombreuses familles venant se renseigner en mairie.



L'équipe municipale lors des vœux du maire en janvier 2017

## Délibérations du 23 janvier 2017

### ■ Contrat de mise à disposition de personnel

La commune renouvelle son contrat de mise à disposition de personnel dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, avec l'association intermédiaire conventionnée par l'Etat : Allo Actif. Une aide maternelle est actuellement, dans ce cadre, en activité à l'école des Genêts en remplacement d'un agent communal en longue maladie.

### ■ Création de poste et modification du tableau des emplois

En prévision de l'arrivée d'un nouveau secrétaire de mairie le 1<sup>er</sup> mars, en remplacement du secrétaire général qui fera valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> avril, un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet (échelle C2) a été ouvert. Et, conformément à la réforme du statut des fonctionnaires territoriaux relatif à l'organisation des carrières, qui supprime notamment les échelles E3, E4, E5 et E6, un nouveau tableau des emplois a été dressé avec des échelles appelées désormais C1, C2 et C3.

### ■ Recondution d'un contrat de location d'une parcelle communale à une entreprise

Le contrat de location d'une parcelle communale à une entreprise locale pour entreposer des matériels inertes et non polluants en vue de reconditionnement, a été reconduite pour une durée de 6 ans. La SARL Travaux du Warndt de Boucheporn, compte y réaliser des travaux d'aménagement (réfection de l'accès, mise en place d'une clôture avec portail). Ces investissements ne seront pas récupérables par l'entreprise.

### ■ Contrat de location d'un local désaffecté à la commune

Le désamiantage et la réfection du service technique a contraint la commune à mettre à l'abri, pendant la durée des travaux, l'ensemble du matériel dans un local désaffecté d'une ancienne entreprise de la ville. Montant du loyer : 350 € HT / mois. Un contrat de location a été signé avec le bailleur.

### ■ Incorporation de la voirie et des réseaux du Clos La reine des Prés

Après réalisation par le promoteur des travaux demandés (mise en conformité de l'assainissement et déplacement des coffrets gaz et électricité), la municipalité accepte l'incorporation à titre gracieux dans le domaine public de la parcelle n° 239 (1,70 are) qui contient un transformateur EDF en section 08, et la parcelle n° 212 (11,61 ares) en section 09 qui contient la voirie et les réseaux du lotissement « Clos La reine des Prés ».

### ■ Subvention

Une subvention de 150 € a été accordée à l'association Seniors de Creutzwald (cité Maroc) dont une grande partie des adhérents réside dans la localité.

### ■ Ligne de trésorerie

Il est conseillé aux communes de disposer d'une ligne de trésorerie dite « de secours » destinée à financer les besoins ponctuels de trésorerie. Le conseil municipal a autorisé le maire à ouvrir une ligne de crédit de 500 000 € d'une durée d'un an auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel.

### ■ Contrat de dératization

Le contrat de dératization a été reconduit pour une durée de trois ans avec les Laboratoires Chimalor de Bertrange. 120 regards d'assainissement et les abords des ruisseaux sont concernés. Le forfait s'élève à 1548 € HT par an pour 2 interventions.

### ■ Divers

Suite à l'intervention du maire, le bus scolaire pour les élèves du quartier des Genêts scolarisés à Saint-Avold, s'arrêtera à nouveau rue de Ham.

### ■ Vœux

La séance s'est achevée par une petite cérémonie des vœux (discours du 1<sup>er</sup> adjoint puis du maire). Les élus de la commune de Ham ont de tout temps préféré ce genre de manifestation, sobre et économique.

L'occasion pour le maire, d'offrir le vin d'honneur sur ses fonds personnels aux membres de son équipe, en accompagnement de la galette qui, quant à elle, a été fournie par la municipalité.

Une cérémonie en toute simplicité qui permet de démarrer l'année d'une manière conviviale, favorisant le dialogue et une bonne ambiance au sein de l'équipe.

## Délibérations du 6 mars 2017

### ■ Comptes administratifs et de gestion

Le compte administratif 2016 a été présenté de manière détaillée, avec des exemples concrets des dépenses et recettes. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 912 122,03 € et les recettes à 1 022 835,42 €. La commune enregistre un excédent de clôture de 110 713,39 €, somme qui sera versée à la section d'investissement du budget primitif de 2017. En section Investissement (année 2016), les dépenses s'élèvent à 707 147,40 € et les recettes à 593 151,83 €. La commune essuie un déficit de clôture global de 3 282,18 €. A noter, qu'une subvention de 275 000 € du Conseil départemental pour la rénovation de la rue de la gare est en attente de virement sur cet exercice. En ce qui concerne le budget annexe « Lotissement Lorraine », les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 162,67 €, avec « aucune recette en face puisque nous sommes en phase de lancement de notre projet qui a pris du retard en raison du risque de remontée de la nappe ». Le résultat de clôture est donc déficitaire de cette même somme.

Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1<sup>er</sup> adjoint (le maire ayant quitté la salle selon le protocole) - a adopté ce compte administratif à l'unanimité. Les comptes de gestion (copies conformes des comptes administratifs établis par le receveur municipal dont les chiffres coïncident au centime près), ont eux aussi été adoptés à l'unanimité.

### ■ Acquisition de terrains

Bientôt propriétaire de 37 hectares en zone humide (environ 270 parcelles), à la suite

de 20 opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide. Une parcelle supplémentaire, cadastrée en section 19 (contenance : 16,05 ares) et une autre en section 16 (6,06 ares) sont concernées par cette 21<sup>e</sup> opération d'acquisition. Coût total : 707,52 € (tarif France Domaine : 32 € l'are), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 80%.

## ■ Demandes de subventions

Une subvention de 70 € a été accordée au comité départemental de la Prévention routière et à l'antenne creutzwaldoise de la Croix Rouge. Une subvention de 100 € a été accordée à l'association d'aide à domicile de la Moselle (AFAD).

## ■ Travaux en forêt

Le CM approuve le programme des travaux d'exploitation sylvicoles proposé par l'ONF pour l'année 2017 s'élevant à 3 330 € auxquels s'ajoutent des honoraires d'un montant de 825 € HT.

## ■ Opposition au PLUI

Après débat, les membres du conseil municipal s'opposent au Plan local d'urbanisme intercommunal, car ils ne veulent pas être privés de pouvoir dessiner le destin de la commune dont ils sont les garants en tant qu'élus locaux. D'autant plus que la Communauté de communes du Warndt dispose déjà de tous les outils nécessaires pour harmoniser l'urbanisme des 5 communes adhérentes.

En effet, l'EPCI a signé une convention avec l'EPFL qui permet de définir des périmètres à enjeux intercommunaux. La CCW a également adhéré au SCOT du Val de Rosselle qui garde un contrôle sur la cohérence des projets de construction (habitation, entreprises, commerces, loisirs). Le conseil municipal souhaite rester maître en matière d'urbanisme car, qui mieux que les élus de Ham connaissent les particularités des parcelles de Ham.

## ■ Mise en vente du camion

La municipalité s'est dotée d'un nouveau camion benne pour remplacer l'ancien datant de l'an 2000 et qui nécessitait des réparations coûteuses. Ce véhicule défectueux est mis en vente dans l'état au prix de 1500 €.

## ■ Logements collectifs

Logiest fusionne avec Néolia Lorraine. Le CM accorde le transfert des garanties souscrites par Néolia Lorraine auprès de la Caisse des dépôts et consignations conformément à la délibération du 29 mars 2010 à Logiest, la société absorbante.

## ■ Divers

Le maire rend compte du tirage au sort, présidé par un conseiller municipal le 1<sup>er</sup> mars dans les locaux de la mairie, des 2 jeunes étudiants de la commune (une fille et un garçon) sur 5 candidats, qui œuvreront cet été au service technique pour une première expérience dans le monde du travail.

Le marché du mardi matin s'est enrichi d'un nouveau commerçant. « Une Ferme dans la ville » propose des produits laitiers, des œufs, du lapin et même du poisson d'eau douce.

Il a également été porté à la connaissance des membres du conseil que l'agriculteur local, qui souhaite prendre sa retraite, a mis son patrimoine estimé à 800 000 € en vente auprès de la Safer.

Un débat sur la réforme de la délivrance des cartes nationales d'identité a été lancé. Les Hamois devront s'adresser à compter du 28 mars 2017 à la mairie de Creutzwald.

## Delibérations du 27 mars 2017

### ■ Taux d'imposition 2017

La commune subit depuis plusieurs années une baisse des dotations de l'Etat : 24 824 € de DGF en moins en 2016 ; 12 400 € (estimation) en 2017. Impossible de couvrir cette perte de revenus en agissant sur les frais de fonctionnement qui ont déjà été réduits au maximum.

« Nous sommes contraints d'augmenter la fiscalité communale, annonce le 1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances. Nous n'avons pas d'autre choix ! ».

En effet, constate une grosse majorité des élus, la municipalité doit pouvoir continuer à financer ses missions de base : les écoles, le périscolaire qui a le vent en poupe, les actions sociales.

Entretenir les 21 kilomètres de voirie, aider les 24 associations sportives et culturelles, financer les travaux d'intérêt général nécessaires au maintien d'un bon niveau d'efficacité des services de proximité. Mettre en œuvre des moyens pour lutter encore plus efficacement contre la vitesse excessive et le vandalisme.

Entreprendre des actions en faveur de l'environnement, de l'économie d'énergie et de l'attractivité. Le maire se rend à l'évidence ; il rappelle que « la pression fiscale exercée à Ham-sous-Varsberg figure parmi les plus basses du département ».

Les taux d'imposition moyens, dans les communes mosellanes de même importance, dépassent les 11 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti, et les 50 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Après débat et vote, le conseil municipal décide de porter la taxe d'habitation de 7,93 % à 8,17 %, la taxe foncière sur le bâti de 5,48 % à 5,64 %, la taxe foncière sur le non bâti de 36,92 % à 38,02 %.

Produit supplémentaire attendu (augmentation de la base de cotisation comprise) : +14 226 €.

### ■ Budget primitif 2017

Les budgets communaux de fonctionnement et d'investissement prévisionnels pour 2017, examinés en commission Travaux et Finances du 14 mars 2017, s'équilibrent à 1 005 393 € pour la section fonctionnement et à 1 133 181 € pour la section investissement. Il en ressort clairement la volonté de l'équipe municipale de poursuivre des travaux d'intérêt général engagés depuis 2008.

Ainsi, la mise en conformité en matière de sécurité, de conditions de travail, d'environnement et d'économie d'énergie du service technique se poursuivra cette année avec la tranche 2 dont le coût est estimé à 400 000 € HT. Il est également prévu d'isoler les murs extérieurs de la mairie, de mettre en conformité les toilettes et de remplacer le toit du club canin.

## ■ Motion contre la réforme de la délivrance de la carte d'identité

Le conseil municipal estime que le projet de réforme privant de nombreuses communes à ne plus être autorisées à délivrer les cartes d'identité nationale, accélère l'éloignement des services publics de proximité, alors qu'au quotidien les mairies redoublent d'efforts pour les maintenir et même les développer. Cette réforme qui manque de concertation, risque de fragiliser encore davantage les communes concernées, en les conduisant vers une désertification des services directs envers les citoyens. Par ailleurs, les membres du conseil considèrent que venir en mairie renouveler sa carte d'identité, était l'occasion pour les habitants de se familiariser avec le lieu et les personnes œuvrant pour l'intérêt général. C'était également l'occasion d'échanger sur des thèmes tels que le budget, les travaux, l'école, la sécurité routière, ... En complément de la motion, le maire a adressé un courrier à Mme le sous-préfet indiquant que la commune de Ham-sous-Varsberg souhaitait continuer à assurer la prise en charge des demandes de cartes d'identité dans son intégralité.

## ■ Acquisition de terrains

Sur le point d'être propriétaire de 37 hectares en zone humide (plus de 270 parcelles), à la suite de 21 opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide. Deux parcelles supplémentaires cadastrées en section 1 (contenances : 31,97 ares et 72,47 ares, derrière le collège Bergpfad) et une troisième en section 19 (10,03 ares, dans le prolongement de l'étang de l'Escherbruch) sont concernées par cette 22<sup>e</sup> opération d'acquisition. Coût total : 3 663,04 € (tarif France Domaine : 32 € : l'are). La subvention attendue de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse s'élève à 2930,43 € soit 80%.

## ■ Fête des aînés

Les membres du conseil municipal ont décidé de porter l'âge de participation à la fête des aînés à 69 ans.

## ■ Divers

La municipalité a été dédommagée d'un acompte de 3629,02 € par son assureur suite à un incendie d'origine électrique sur la chaudière du club house du FC Ham.

Après débat, les membres du conseil municipal ont décidé d'accorder une subvention au Conseil de fabrique qui a été contraint de lancer des travaux de mise en sécurité de la grotte « double face » [Ste-Vierge côté rue de l'Eglise / Ste-Barbe côté rue de la Gare] dont



Un fort taux de participation a été constaté lors de l'élection présidentielle

les pierres se descellaient dangereusement. Le chantier est estimé à 12 000 €. Commentaire du maire : « Cette grotte fait partie du patrimoine communal au même titre que la chapelle de 1663 située au centre bourg. Elle a été construite par des bénévoles hamois. ». Le montant de la subvention sera fixé le mois prochain. La réunion s'est achevée par une cérémonie de départ à la retraite en hommage à Jean-Marc Harter (Secrétaire général) qui est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> avril par Sébastien Metzger.

## Délibérations du 15 mai 2017

### Protection des animaux de cirque

Considérant que certains cirques mettent en spectacle des animaux sauvages dans des conditions incompatibles avec leurs besoins biologiques et leur habitat naturel, le conseil municipal a décidé de renoncer à recevoir sur son ban, tout cirque détenant des animaux tels que fauves, éléphants, zèbres et ours.

### Subventions

Considérant que la grotte double face (Sainte Vierge côté rue de l'Église ; Sainte Barbe côté rue de la gare), édifiée fin du siècle dernier par des bénévoles, fait partie du patrimoine communal, et constitue de surcroît un lieu de recueillement unique dans la région, les élus ont décidé d'accorder une subvention de 1000 € au conseil de fabrique pour consolider et mettre en sécurité cet ouvrage qui menace de s'écrouler. Autres subventions accordées : 429 € au Fonds départemental d'aide aux jeunes, 100 € à l'association des Amis du mémorial d'Alsace-Moselle et 80 € à la fanfare municipale de Creutzwald pour ses prestations du 8 mai, et du 11 novembre à venir.

### Distributeur de pain sur le domaine public

Les membres du conseil municipal ont répondu favorablement à la demande d'un boulanger local, en acceptant l'installation d'un distributeur de baguettes sur le domaine public, devant la mairie. Une convention sera signée en ce sens et une redevance

sera encaissée par la commune. Le coût d'installation (création d'une plate-forme et installation d'un coffret 380 volts) sera à la charge du demandeur.

### Attribution d'un logement communal

Le logement communal n°2 situé au-dessus de la mairie a été attribué à une jeune femme actuellement en apprentissage chez un fleuriste local pour un montant mensuel (hors charges) de 349,29 €.

### Vente d'une remorque

Une remorque, dont les ouvriers du service technique ne se servaient plus, a été cédée au prix de 1 800 € à un entrepreneur local.

### Divers

La commune a encaissé un chèque de 4 046,67 € de l'assurance pour solde de tout compte pour remboursement d'une partie des frais engendrés par un incendie survenu au club house de football en décembre 2016. Le maire a porté à la connaissance de son équipe municipale le résultat du tirage au sort informatisé des jurés du tribunal, et annoncé la venue des membres de l'association « Les amis de Ham » qui séjourneront durant près de 4 jours dans la commune ; une réception d'accueil sera donnée par la municipalité dimanche 13 août.

## Délibérations du 30 juin 2017

### Le CM a désigné ses Grands Electeurs

Par arrêté préfectoral, le Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg s'est réuni exceptionnellement vendredi 30 juin pour procéder à l'élection de ses délégués et suppléants qui éliront, le 22 septembre, à Metz, les 5 sénateurs de la Moselle.

Ont été élus titulaires, à l'unanimité et à bulletins secrets (liste paritaire) : Valentin Beck, Nadine Maillard, Denis Bayart, Joëlle Carmagnani, Jean-Marc Lancelot, Martine Fétique et Didier Lallemand.

Ont été élus suppléants à l'unanimité et à bulletins secrets (liste paritaire) : Josiane Gams, Sandro Meneghin, Lila Delhoum et François Scherer.

### Réhabilitation du service technique

Une aide parlementaire sera demandée à un sénateur par la commune pour financer l'achat de racks et d'armoires de rangement pour le service technique en cours de réhabilitation.

### Rythme scolaire - Rétablissement de la semaine de 4 jours

Après consultation des parents d'élèves et des 4 conseils d'écoles de la commune qui souhaitent tous, et à l'unanimité, revenir à la semaine scolaire de 4 jours, les membres du conseil municipal se prononcent eux aussi à l'unanimité au retour à la semaine de 4 jours. Ainsi, les nouveaux horaires à la rentrée des écoles Anne Frank et P'tits loups seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h35 et 13h20 à 16h05. Les nouveaux horaires dans les 2 écoles du groupe scolaire des Genêts : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 11h55 et 13h40 à 16h25. Les installations du périscolaire seront ouvertes, lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h30, de 11h35 à 13h30 et de 16h05 à 18h00.

## Délibérations du 30 octobre 2017

### Acquisition de terrains

Bientôt propriétaire de 37 hectares en zone humide (environ 280 parcelles), à la suite de 21 opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide.

Cinq parcelles supplémentaires, cadastrées en section 01 (parcelles 24 et 136 d'une



Rythme scolaire : « On redonne le mercredi à nos enfants ».



La section « Au bonheur des D'Ham » de l'association « Ham'usez-vous »

contenance totale de 25,13 ares), en section 04 (parcelle 80 d'une contenance de 21,88 ares), en section 05 (parcelle 79 d'une contenance de 8,87 ares) et en section 08 (parcelle 124 d'une contenance de 4,10 ares) sont concernées par cette 22ème opération d'acquisition. Coût total : 1 492,20 €, subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 80%.

Par ailleurs, la commune a décidé de répondre positivement à un propriétaire souhaitant vendre un terrain de 6,48 ares dans le prolongement d'une des parcelles précédentes, situé en prairie (terrain non constructible) pour un montant de 207,36 €.

#### ■ Demandes de subventions

Une subvention de 70 € a été accordée à la ligue contre le cancer (comité de Moselle), 100 € au secours populaire français et 100 € à l'association des maires ruraux de France et de Moselle.

#### ■ Conventions de mise à disposition d'équipements et de locaux

Les équipements footballistiques hamois seront mis à disposition du Racing club de Creutzwald qui installera son siège social dans la localité (café des Genêts) et qui changera de nom en ajoutant « Ham-sous-Varsberg ». Le club d'origine creutzwaldoise a souhaité s'installer à Ham pour organiser, au profit de ses adhérents, des manifestations axées sur le football vétérans. Une convention sera signée entre les 2 parties. La commune se réserve le droit de donner priorité à toute autre association, susceptible de reprendre les rênes du FC Ham, associé à la formation d'une équipe de jeunes. Par ailleurs, les élus ont décidé de répondre favorablement à la demande du Cercle des arts martiaux de Ham qui souhaite donner des cours de yoga dans la salle socioculturelle, le dojo que cette association occupe n'étant pas suffisamment adapté à cette discipline. Un avenant à la convention, qui a déjà été signée entre la commune et l'association, actera les conditions de cette nouvelle possibilité.

#### ■ Occupations du domaine public

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser un commerce ambulant de vente de pain à s'installer sur la Place Armand Gambes le

dimanche matin. Un loyer annuel de 52 € sera demandé par la commune et une convention, définissant toutes les conditions de cette mise à disposition, sera signée.

A noter que ce commerce de proximité répond à une forte demande des habitants du centre bourg qui ont vu disparaître deux boulangeries ces 15 dernières années.

En outre, un snack traditionnel va s'installer dans la commune, sur le parking près de l'ancien débit de tabac, au quartier des Genêts. La locataire devra s'acquitter d'un loyer annuel de 350 €. Une convention définissant les conditions de cette occupation sera signée entre les deux parties.

#### ■ Classement des voies communales

Suite à l'arrivée dans le domaine public du lotissement « Le Clos de la reine des prés » (+ 150 mètres de voirie) et du prolongement de l'Impasse des Prés (+ 74 mètres), la distance de la voie communale est étendue à 10 159 mètres. La Dotation globale de fonctionnement de l'Etat sera augmentée en conséquence. Il est à noter que la commune est traversée par 21 km de voirie si l'on ajoute les routes départementales. Ce qui est considérable pour une ville de 2860 habitants.

#### ■ Demande de levée d'une constructibilité limitée

Vu les problèmes de sécurité notamment en matière de stationnements gênants le long de la rue de Boulay (route départementale) et vu les plaintes du voisinage, le conseil municipal demande à l'Etat de lever la « constructibilité limitée » exigée par la DDT, sur l'ancien parking de la Simet, à proximité de la station d'épuration aujourd'hui démantelée.

En effet, les élus estiment que la solution aux problèmes énumérés ci-dessus, est de proposer à l'entreprise Oliv'Center, située rue de Boulay, d'agrandir son parc automobile en s'installant de l'autre côté de la route départementale, avec un bungalow déplaçable (non habitable) en vue de réaliser ses activités de vente de véhicules d'occasion.

Même problématique pour un terrain situé rue de Guerting en zone blanche à moins de 70 mètres de la voirie. Devant le refus de la DDT de déclarer ce terrain constructible, le conseil municipal demande à l'Etat de lever cette interdiction. Le 1<sup>er</sup> magistrat argumente :

« Ham-sous-Varsberg est la commune la plus impactée du secteur ouest du bassin houiller face au risque de remontée de la nappe du trias. Il ne serait pas raisonnable d'interdire la construction au-delà des zones rouges. Le secteur concerné est situé en zone blanche et il est, de surcroît, équipé des réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz, d'électricité et de fibre optique ».

#### ■ Demande de mise en non-valeur

Le conseil municipal, contraint et forcé, accepte l'admission « en non-valeur » de la taxe d'urbanisme d'un montant de 2 397 € non payée par d'anciens propriétaires d'un toiletteage pour chiens de la localité, partis dans une localité voisine.

#### ■ Nouveau contrat d'assurance

La commune a décidé de signer un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires pour les arrêts maladie ordinaire du personnel. Le dispositif permet une meilleure protection avec des tarifs réduits de 6,5 %.

#### ■ Lotissement Lorraine

Les autorisations ont été réunies pour lancer le permis d'aménager du lotissement communal « Lorraine » situé rue de Lorraine, sur des terrains communaux.

Une dizaine de propriétaires privés ont donné leur feu vert en acceptant la traversée de leurs terrains par une conduite d'eau d'évacuation des eaux pluviales.

La viabilisation des 25 parcelles (de 8 ares, 5 ares et 2,5 ares) devrait démarrer au printemps 2018, sous maîtrise d'œuvre de MK Etudes associé au Cabinet d'architecture local Festor et sous assistance de maîtrise d'ouvrage de Matec. Les pré ventes suivront.

#### ■ Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg

Le vice-président du syndicat intercommunal Denis Bayart a présenté le rapport administratif de l'année 2016.

**Délibérations du 18 décembre 2017**

Voir Bulletin 2018.

## Situation actuelle

Du fait de la baisse des dotations, de l'augmentation des charges et du retard de paiement des subventions, la commune se trouve confrontée à des problèmes de trésorerie qui l'obligent à étaler les dépenses d'investissements.

L'année 2016 présente un résultat cumulé négatif de -3282.18 € ; une subvention attendue pour des travaux de voirie restant non perçue pour un montant de 275 000 €.

En Investissements, le programme de rénovation du centre technique est achevé pour le bâtiment 1 ainsi que pour son annexe.

Les travaux sur le bâtiment 2 destiné aux sanitaires, bureaux, réfectoire et garage, ont repris dès réception de la plus grande partie de la subvention citée précédemment.

Rappelons que du fait de la remontée des eaux, le projet initial de construction d'un nouveau bâtiment plus adapté en remplacement des existants nous est interdit ; ce qui a motivé la réhabilitation de ces locaux.

Les travaux de ravalement et d'isolation de la mairie sont achevés.

Un nouveau camion a été acheté en remplacement de l'ancien véhicule de plus de 10 ans d'âge et nécessitant de grosses réparations.

Cet achat a été subventionné à 50 %. Une recette de 1500 € est également inscrite dans nos comptes pour la vente de l'ancien véhicule.

## Situation des emprunts au 31/12/2017

Capital restant dû :	410 000 €
Intérêts restant dûs :	77 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>487 000 €</b>

## Perspectives

- Achèvement du local 2 du centre technique et ses abords.
- Viabilisation du lotissement Lorraine et vente des terrains.

## Compte administratif 2016

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	367 899 €
Charges de personnel	438 235 €
Autres charges de gestion courante	89 271 €
Charges financières	16 654 €
Charges exceptionnelles	63 €
Opérations d'ordre entre sections	0 €
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>912 122 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Atténuation de la charge	36 816 €
Ventes de produits	21 722 €
Impôts et taxes	472 355 €
Dotations, subventions, participations	402 250 €
Autres produits de gestion courante	82 956 €
Produits exceptionnels	6 737 €
Op. d'ordre de transfert entre sections	0 €
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>1 022 836 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>110 714 €</b>

### Dépenses d'investissement

Opérations d'équipement	674 783 €
Emprunts et dettes	32 364 €
Opérations patrimoniales	0 €
Déficit d'investissement reporté	0 €
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>707 147 €</b>

### Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	185 992 €
Emprunts	0 €
Dotations fonds et réserves	110 646 €
Affectation N-1	122 867 €
Excédent d'investissement reporté	173 646 €
Immobilisations corporelles (vente terrains)	0 €
Opérations patrimoniales	0 €
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>593 151 €</b>
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>-113 996 €</b>

**Déficit global de l'exercice 2016 : -3282 €**

**Ménage, vitres (véranda, baie vitrée...), entretiens spécifiques, nettoyage haute pression, entretien des espaces verts**





**KNM**  
KAN NETTOYAGE MAINTENANCE  
DEPUIS 2001 *Votre partenaire de qualité en propreté*

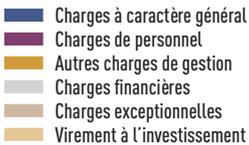
**Faites nettoyer votre maison par un professionnel**

**Rue de St-Flour 57150 Creutzwald**  
Tél. : 03 87 90 26 62 - Port. : 06 83 94 71 69  
[kanr@free.fr](mailto:kanr@free.fr)  
[www.kan-nettoyage.com](http://www.kan-nettoyage.com)

## Budget primitif 2017

### Dépenses de fonctionnement : 1 005 393 €

Charges à caractère général	398 420 €
Charges de personnel	428 200 €
Autres charges de gestion	105 716 €
Charges financières	24 200 €
Charges exceptionnelles	300 €
Virement à l'investissement	48 557 €



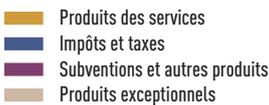
### Dépenses d'investissement : 1 133 181 €

Opérations d'équipement	984 875 €
Déficit d'investissement reporté	113 996 €
Remboursements d'emprunts	34 310 €



### Recettes de fonctionnement : 1 005 393 €

Produits des services	52 382 €
Impôts et taxes	484 000 €
Subventions et autres produits	458 631 €
Produits exceptionnels	10 380 €



### Recettes d'investissement : 1 133 181 €

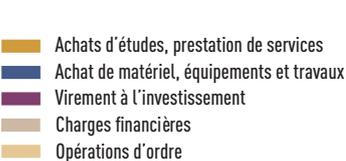
Subventions d'investissement	615 910 €
Dotations, réserves, affectation N-1	268 714 €
Emprunt	200 000 €
Excédent d'investissement reporté	0 €
Virement de la section fonctionnement	48 557 €



## Budget annexe 2017 "Lotissement Lorraine"

### Dépenses de fonctionnement : 657 837 €

Achats d'études, prestation de services	49 837 €
Achat de matériel, équipements et travaux	475 000 €
Virement à l'investissement	100 000 €
Charges financières	16 500 €
Opérations d'ordre	16 500 €



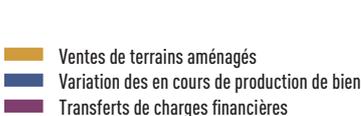
### Dépenses d'investissement : 650 000 €

Emprunts et dettes	98 500 €
Déficit d'investissement reportés	10 163 €
Études et prestations de services	49 837 €
Travaux	470 000 €
Frais accessoires	21 500 €



### Recettes de fonctionnement : 657 837 €

Ventes de terrains aménagés	100 000 €
Variation des en cours de production de biens	541 337 €
Transferts de charges financières	16 500 €



### Recettes d'investissement : 650 000 €

Emprunt	550 000 €
Virement du fonctionnement	100 000 €





**CHARPENTE • COUVERTURE**  
**• ZINGUERIE • ISOLATION**  
**• RÉPÉRATION**

**ISOLATION DES COMBLES**



**ENTREPRISE  
LOCALE**

**DEVIS  
GRATUIT !**

**Votre  
ISOLATION À :**

- Selon condition
  - Demander votre étude gratuite !
- Exemple de prix pour 100m<sup>2</sup> - Laine de verre soufflée 335mm R=7m<sup>2</sup>. K/W



**1, rue St Flour  
CREUTZWALD**

☎ **03 87 93 55 12** - ☎ **06 85 44 01 51**  
[www.storck-jb.fr](http://www.storck-jb.fr) • [storck@cegetel.net](mailto:storck@cegetel.net)

**PRIME ÉNERGIE CEE AVEC NOTRE PARTENAIRE**

047579100



**R.F.P.B.**



**Revêtements Façades / Peintures du Bâtiment**

Peintures intérieures - Papier peint  
 Revêtement de sol - Isolation thermique  
 1, rue de la Liberté - 57450 THEDING

Tél. : 03 87 89 14 26 - E-mail : [rpb.rpb@orange.fr](mailto:rpb.rpb@orange.fr)



**OLIV CENTER  
AUTO**

**Vente de véhicules  
d'occasion toutes marques**

Vos cartes grises  
réalisées sans RDV :  
19,90€

Vos plaques  
d'immatriculation  
Plexi posées : 29,00€

**Venez découvrir notre 2<sup>e</sup> site  
rue de Boulay à Ham-sous-Varsberg  
[www.olivcenterauto.fr](http://www.olivcenterauto.fr)**

[olivcenter@gmail.com](mailto:olivcenter@gmail.com) [olivcenter2@gmail.com](mailto:olivcenter2@gmail.com)  
 06 62 53 99 20 07 83 67 15 28  
 28B, rue de Boulay - Ham-sous-Varsberg

## ■ Mission locale : une permanence hebdomadaire à Ham



La commune met gracieusement à disposition de la Mission locale Moselle Centre, la salle du Conseil municipal pour y tenir une permanence hebdomadaire le jeudi matin.

Céline Pinchart Balloh (à gauche sur la photo) y reçoit, en moyenne, 5 jeunes de 16-25 ans à la recherche d'un emploi. Elle est quelquefois aidée par un «parrain» bénévole qui se rend à la demande à la permanence pour y effectuer un accompagnement individuel.

Parmi ces parrains, figurent Denis Carmagnani de Ham (le Président de Ham'usez-vous) et Pascal Kieffer de Creutzwald (second à gauche sur la photo).

La Mission locale assure également 3 permanences à Creutzwald mardi, jeudi et vendredi matin.

## ■ Nouveaux commerçants sur le marché



Le marché de Ham a accueilli de nouveaux commerçants et a ainsi doublé sa clientèle.



## ■ Nouveau secrétaire de mairie

La réunion du conseil municipal de fin mars, s'est achevée par une cérémonie de départ à la retraite en hommage à Jean-Marc Harter (Secrétaire général) qui est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> avril par Sébastien Metzger.



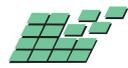
## ■ Les Rois Mages au Lotissement du Château



**GÉOMÈTRES EXPERTS**



**Cabinet  
Ribic & Bour**  
Société Civile Professionnelle  
de Géomètres Experts



49 bis, boulevard de Lorraine  
57500 SAINT-AVOLD  
Tél. : 03 87 92 19 78  
Permanence à SARREGUEMINES  
7, rue Poincaré  
Tél. 03 87 95 48 65  
E-mail : scp.ribic.bour@wanadoo.fr

## ■ 9<sup>e</sup> Forum des Métiers en Uniformes organisé par la municipalité

Le 9<sup>e</sup> Forum des métiers en uniformes, organisé par la commune de Ham-sous-Varsberg en partenariat avec la Mission locale, tient toutes ses promesses. De nombreux jeunes d'un secteur géographique s'étendant de Folschviller / Créhange à Falck / Hargarten, en passant par la Communauté de communes du Warndt, sont venus se renseigner sur les possibilités de carrières proposées par les gradés.

19 collégiens de la localité ont également visité les stands sous la conduite de Philippe Perotto, Principal.

Exemple concret de l'intérêt de ce Forum : T. Wilhelm de Porcelette est venu se renseigner l'an dernier à l'âge de 15 ans ; il entre à l'école des «mousses» de la Marine, qui recrute 3900 personnes cette année. L'armée de l'air pour sa part en recrute 3 000 et l'armée de terre 15 000.



## ■ Poker Run : le moto club hamois a attiré 550 motards, sur 345 équipages inscrits

Les quelque 550 motards ont effectué 450 kilomètres (secteur de Verdun). La valeur du 1<sup>er</sup> prix s'est élevé à 450 €. La commune de Ham, qui contribue à ce succès en mettant à disposition la Place Armand Gambes avec les toilettes et en fermant la rue du Ruisseau durant l'événement, félicite l'association pour cet exploit (un record) qui rend vivante la seconde commune de la CCW.



## ■ Assemblée générale de l'association Docteur Sourire

L'association qui a pour but de soulager la douleur et l'anxiété des enfants malades de Lorraine, et qui fait intervenir des clowns professionnels dans les hôpitaux, s'est réunie pour la première fois dans la localité pour tenir une assemblée générale.



## ■ 5 porte-drapeaux et 30 écoliers à la cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration de la victoire de la dernière guerre mondiale a une fois de plus été émouvante.

Cinq porte-drapeaux, une dizaine d'officiers et sous-officiers de réserve, les anciens combattants menés par leur président François Urbays, les membres de L'Union nationale des parachutistes locale en tenue sous la conduite de Jean-François Filler, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers), des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme présidés par Alphonse Muller, les membres du Conseil municipal sous la conduite de Valentin Beck, des présidents d'associations et des citoyens se sont donnés rendez-vous devant le monument aux morts près de la mairie pour commémorer le 72<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1945 et le 62<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu.

Jean-Paul Dastillung, vice-président du conseil départemental et l'adjudant-chef Laurent (assurant l'intérim du Capitaine Glad parti

en retraite) étaient présents aux côtés du 1<sup>er</sup> magistrat de la ville. La trompette, accompagnée du tambour, a annoncé la levée des couleurs et l'allumage de la flamme. Le message de l'Etat a été lu par le maire et celui de l'Union des anciens combattants par Mme Carmagnani, une jeune habitante de la localité.

Le Maître de cérémonie Jean-François Filler et deux de ses frères d'arme sont intervenus tour à tour, rappelant les phases importantes de la bataille de Diên Biên Phu du 7 mai 1954.

Après un dépôt de gerbes par 2 écolières, les Anciens combattants, l'UNP et la municipalité, la Marseillaise a été chantée par les enfants et toute l'assistance.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur (offert par la commune) servi par des membres de la commission des fêtes et du conseil municipal et d'autres bénévoles.



## ■ Club canin : un concours d'attelage spectaculaire

Grand succès pour le club canin de Ham qui a organisé pour la seconde fois un concours d'attelage représentant d'anciens métiers ambulants.



## ■ Un séjour 5 étoiles pour nos amis de la Vienne

La réception donnée par la municipalité, à laquelle se sont associés le vice-président du Conseil Départemental, le conseiller régional, le Président des maires ruraux de Moselle et des élus des communes voisines, a été l'occasion d'échanges de cadeaux et de bonnes intentions. L'association Les Amis de Lussac, présidée par Raymond Sikorski a, dès le lendemain, pris le relais en proposant à nos invités une marche dans le marais de la Heide, un pique-nique dans le parc animé par une chanteuse locale, une excursion en Alsace, deux dîners dans la salle socioculturelle dont l'un dansant ainsi qu'un petit déjeuner avant le retour. Prochaine rencontre : en août 2019 à Lussac-les-Châteaux.



## ■ La micro-crèche privée inaugurée en présence de M<sup>me</sup> le Député

Après une MAM (Maison d'assistance maternelle) en 2013 et un périscolaire en 2014, une micro-crèche a vu le jour à Ham-sous-Varsberg. Ce dispositif de service de proximité en faveur des familles, répond à une demande toujours croissante d'une petite ville en pleine croissance. Elle est ouverte depuis le 18 avril, 1 rue Georges Bizet, le long de la rue de Creutzwald.

D'une capacité de 10 enfants (de 10 semaines à 6 ans), la structure appelée «Histoires d'enfants» agréée par la CAF, est installée dans un bâtiment flambant neuf équipé d'une salle d'éveil, de 2 dortoirs, d'un coin repas et d'un espace de jeu extérieur.

4 professionnelles (1 éducatrice de jeunes enfants, 2 CAP petite enfance et une auxiliaire de puériculture) encadrent de manière régulière ou occasionnelle les enfants. Les tarifs varient en fonction des revenus des parents qui peuvent bénéficier de l'aide de la CAF.



## ■ Pendant l'été, les fêtes de quartier battent leurs pleins !



Chemin des Corbeaux



Chemin de Riveling

## ■ Nanos : 2 vide-greniers par an, sinon rien !

95 exposants et plus de 500 m d'étals : le vide Grenier organisé par les Nanos, en même temps que la Fête foraine et celui du mois d'avril, ont remporté un vif succès.



Vide-grenier du mois d'avril



Vide-grenier du mois de septembre

## ■ Fête foraine



La fête foraine fait toujours le bonheur des petits et grands.

## ■ Drakkar : les Paras ont rendu hommage à leurs frères d'arme



## ■ Hamlloween : « même pas peur » !

Grand succès de « Hamlloween » dans la salle socioculturelle et sur le terrain de schiste de Ham-sous-Varsberg. 300 enfants accompagnés de 400 adultes ont participé aux activités proposées par les organisateurs. Bravo, notamment, à Marie Oliati, Sandra Sterle et Denis Carmagnani. La municipalité est fière d'avoir mis la salle et le terrain de schiste gracieusement à disposition.



## ENTREPRISE KUCUK

Tous travaux en bâtiment - Gros œuvre  
Maçonnerie - Carrelage

Tél./Fax : 03 87 92 92 42

Mobile : 06 11 42 50 96

2, rue George Sand - 57730 Petit-Ebersviller  
fikri.kucuk@neuf.fr

## ■ Une cérémonie du 11 novembre émouvante et bien organisée

La cérémonie patriotique commémorant le 11 novembre 1918, a rassemblé 70 personnes sur la place publique Armand Gambs : 7 porteurs de drapeaux, plusieurs officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes (section Ham) en tenue, des sapeurs-pompiers, des membres de la société des mineurs et travailleurs de Ham, des membres du Conseil municipal, des élèves de l'école des Genêts accompagnés de leurs professeurs et parents, des présidents d'associations, des habitants et anciens élus.

La manifestation a été rehaussée en la présence d'Hélène Zannier Députée, de Ginette Magras conseillère départementale et du lieutenant Magali Cao Van nouveau commandant de la brigade autonome de gendarmerie de Creutzwald.

Au cours de la cérémonie, la Marseillaise a été chantée avec brio par les écoliers. La lettre de l'UFAC a été lue par Mlle Gapski et celle du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des armées par le maire.

Avant le vin d'honneur, servi en mairie par les membres bénévoles de la commission des fêtes, deux médailles du travail en or ont été décernées par le 1<sup>er</sup> Magistrat à Pascal Becker et à Jean-Claude Dohr pour 37 années passées au service technique de la commune.



La médaille d'or Régionale, départementale et communale a été décernée par Valentin Beck, en présence notamment d'Hélène Zannier, députée, et de Ginette Magras, conseillère départementale, à Pascal Becker et à Jean-Claude Dohr pour 37 années de loyaux services.

# Événements de l'année

## ■ Fête des Aînés

220 aînés ont été les hôtes de la municipalité le 12 novembre, en signe de reconnaissance et de respect. L'organisation, le service à table, la décoration, tout a été assuré par des membres du conseil municipal et des commissions communales, mais aussi de nombreux conjoints, enfants et sympathisants. La restauration a été assurée par le traiteur local Roger Wilhelm, les navettes ont été mises à disposition gratuitement par les « Taxis Thierry » de Ham et les

habituels chocolats, offerts par la commune, ont été remplacés cette année par des biscuits « Made in Ham » fabriqués par la boulangerie Yves et Valérie Freytag. La musique était « au top », le repas « de bonne qualité » et l'organisation « très bonne », selon les propres mots des mamies et papys au sortir de la « Maison pour tous », salle mise à disposition gracieusement par la commune de Varsberg.



## ■ St-Nicolas a rendu visite aux 244 écoliers de Ham mais aussi aux enfants de la MAM et de la micro-crèche



Dans l'une des 2 écoles maternelles



Dans l'une des 2 écoles élémentaires



À la micro-crèche



À la MAM (Maison d'Assistance maternelle)



## La Communauté de communes du Warndt visite le Sydeme



Des élus et des fonctionnaires de la Communauté de communes du Warndt, ont visité les installations du Sydeme le 29 novembre.

Au programme : l'usine de méthanisation Methavos 1, à Sarreguemines, où les déchets verts et agricoles sont en gestation durant 21 jours à une température de 55 degrés avant de pouvoir produire du compost et surtout du méthane qui pourrait fournir en électricité l'équivalent de 800 habitants. L'usine ne rejette aucune pollution dans l'atmosphère. La visite a également concerné le Centre transfrontalier d'éducation et de sensibilisation à l'Environnement de Morsbach et sa serre nouvellement

construite. Les 24 personnes ont ensuite découvert le centre de tri optique de Morsbach ainsi que l'usine voisine Méthavalor qui valorise les déchets ménagers. Le méthane produit sur ce site, permet d'alimenter en carburant les 40 camions de collecte du Sydeme.

Enfin, l'usine de sacs de Berhen-les-Forbach, a particulièrement attiré l'attention des visiteurs de par sa performance (elle produit 256 000 sacs par jour) et par le fait qu'elle a permis la création de 13 emplois dans le bassin houiller. Auparavant, les sacs étaient acheminés depuis l'Asie à un tarif plus élevé.

**STÉ FABINI**  
LOCATION et VENTE  
de matériel pour le bâtiment

3, rue de Brest (derrière la pharmacie)  
57880 HAM-sous-VARSBERG

Tél. 03 87 93 06 05  
Mail : elio.fabini@orange.fr

**JUMBO FLEURS**  
Martine

Toutes compositions Florales  
Livraison domicile

Ouvert  
7 jours sur 7

94, rue de la Gare 57880  
HAM-sous-VARSBERG

Tél. 03 87 93 31 30



## BLANCK et Fils

Chauffage - Sanitaire - Entretien

Fioul, bois, pompes à chaleur,  
solaire et gaz

62, rue de la Houve - 57550 Merten  
Tél. : 03 87 93 19 26

blanck.et.fils@wanadoo.fr

Travail Temporaire - CDD - CDI



**VOTRE FUTUR EMPLOI !**

**+ DE 50 AGENCES EN FRANCE !**



**CONTACTEZ-NOUS !**

Toutes nos offres :  
[www.camo-emploi.fr](http://www.camo-emploi.fr)



**NOS AGENCES EN MOSELLE !**

**CREUTZWALD**

Tél. : 03 87 91 98 30

**SARREGUEMINES**

Tél. : 03 87 98 16 16

**FORBACH**

Tél. : 03 87 85 25 51

**TALANGE**

Tél. : 03 87 73 55 00

**METZ**

Tél. : 03 87 38 55 00

**THONVILLE**

Tél. : 03 82 56 62 62

**SAINT-AVOLD**

Tél. : 03 87 91 12 00

## ■ Un prolongement du sentier du marais vers Porcelette est envisagé

Lors de la dernière réunion de suivi du marais de la Heide, en mairie de Ham-sous-Varsberg, en présence des élus de Porcelette, Diesen et Ham et de représentants de l'Agence de l'eau Rhin Meuse et du conseil Départemental, il a été question de prolonger de 700 mètres le sentier du marais existant vers Porcelette. L'idée est de finaliser la boucle autour de l'étang de l'Escherbruch tant attendue par les promeneurs. Deux ponts seront sans doute nécessaires.

Coût estimé du projet : 80 000 €. Des subventions sont attendues de l'Agence de l'eau Rhin Meuse, mais aussi de la communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie. Ham n'est concerné que par une petite partie du tronçon.



**SOUDURE - CONSTRUCTION METALLIQUE  
BATIMENT**



**Se former c'est :  
Obtenir une qualification  
mais aussi ...  
OBTENIR UN EMPLOI**

**Pour une étude personnalisée de vos projets  
de formation :**

EFIC Formation – 33 avenue Roosevelt – 57800 Freyming-Merlebach  
Contact : Patrick MOREL  
• 03 87 92 20 84 mail : [admin@eficformation.fr](mailto:admin@eficformation.fr)



**TOP COULEUR**

**JCM AUTO & Utilitaire  
Agent IVECO**

Carrosserie - Peinture  
Mécanique - Électricité  
Montage GPL



Tél. : 03 87 93 14 46

Fax : 03 87 90 23 17

[topcouleur@live.fr](mailto:topcouleur@live.fr)

20 rue de Porcelette  
57880 Ham-sous-Varsberg

**NICOLA**

Depuis 1928

**TEXTILES ET CHAUSSURES**

TEXTILES : Gevana, Telmail, Hajo Mode - Nouveau : Jeans Anna Montana  
LINGERIE JOUR & NUIT : Triumph, Sloggi homme et dame, Céleste, Mey, Pill, Gloria  
Baroni, Hajo Lingerie, Eminence, Achel, You 365

ET UNE LARGE GAMME DE CHAUSSURES ET PANTOUFLES :  
Collection CONFORT et semelles amovibles : Remonte, Artika, Suave, La Vague,  
Romika, Soir et Matin...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre  
Tél. : 03 87 93 02 05 - [www.nicola-textiles.fr](http://www.nicola-textiles.fr)

- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

# Embellissement

## ■ Les mains vertes mises à l'honneur

La municipalité a mis à l'honneur - en présence de Ginette Magras, conseillère départementale - les habitants ayant contribué au fleurissement de la commune, Une cérémonie fort sympathique et très appréciée, complétée par la diffusion de photographies et clôturée par un vin d'honneur.



## ■ Décorations de Pâques



## ■ Des gilets jaunes pour sécuriser les 613 écoliers et collégiens de la commune



Au groupe scolaire « Les Genêts »

La municipalité de Ham-sous-Varsberg veille à la sécurité des 613 enfants et adolescents qui étudient dans la commune. Ainsi des opérations « Gilets jaunes » sont organisées régulièrement devant les établissements scolaires.

Les 14 septembre et le 12 octobre, de nombreux membres du conseil municipal, de la commission de Sécurité communale, des associations de parents d'élèves, soutenus par les gendarmes, le maire, ses adjoints, les directeurs d'établissements, ont sensibilisé les automobilistes sur les dangers du stationnement gênant. Au collège par exemple, une solution a été actée : les collégiens qui prennent le bus sortiront par la grille d'entrée principale du collège et ceux qui partent à pied ou qui sont pris en charge par un parent véhiculé, sortiront du côté Est donnant sur le parking du dojo où une zone de circulation piétonne sera matérialisée au sol. Il est à noter que trop d'automobilistes n'utilisent toujours pas les places de parking pour déposer ou attendre leurs enfants. Cela crée des points noirs - notamment le long des accès et sorties - et occasionne des risques d'accidents. Une action amiable qui consiste à sensibiliser avant de sanctionner



À l'école Anne Frank



À l'école des Genêts



myBuro  
Tout pour le bureau



**Votre Fournisseur de proximité**

**Tout pour le bureau**

myburo.eu

ZA - 1, rue des Bruyères  
**57890 PORCELETTE**  
Tél. : 03 87 29 28 89



Travaux de bardage du bâtiment 2

## ■ Service technique : la seconde tranche bientôt achevée

Les dispositifs d'aide du Conseil départemental (AMITER) et de l'Etat (DETR) ont été sollicités par la commune pour financer les travaux de réhabilitation du service technique (tranche 2) réalisés avec le soutien de Matec (aide à la maîtrise d'ouvrage) et de Carine Architecture (maîtrise d'œuvre). Dans le bâtiment 2 (celui en bordure de la rue de Creutzwald), l'agencement a été revu et tout a été mis à neuf : le toit, le bardage, l'électricité, le chauffage, les menuiseries, l'isolation, le carrelage. Ce local accueillera le bureau du chef d'équipe, le réfectoire, les sanitaires

et l'atelier. Les espaces de stockage et de rangement de matériels ont été augmentés grâce à la construction d'un hall supplémentaire de 300 m<sup>2</sup>. Coût de l'ensemble des travaux (avec mobiliers, honoraires et frais d'études) : 395 350 € HT. Subventions : 25 % du Conseil départemental et 20 % de l'Etat. La troisième et dernière tranche concernera la voirie autour du site, le système de fermeture du portail d'entrée du complexe et des mobiliers de rangement dans le bâtiment 2.



## ■ Service technique : bâtiment neuf et véhicules récents.

Les élus de la commune de Ham et le personnel du service technique sont fiers de disposer désormais d'un bâtiment neuf entièrement réaménagé et d'une flotte automobile de marque française en excellent état : un pick-up, une navette 9 places pour le périscolaire et un camion benne flambant neuf.

## ■ Piézomètre supplémentaire pour améliorer les connaissances sur la remontée des nappes



Le piézomètre est installé près du fleuriste et l'école des Genêts.

## ■ Service technique : 1 contrat aidé renouvelé

La municipalité a pu renouveler d'une année supplémentaire le contrat d'emploi avenir d'Olivier Ritzinger, 24 ans, de Ham-sous-Varsberg.



## ■ La commune aide le conseil de fabrique

La grotte « double face » fait partie du patrimoine communal au même titre que la chapelle de 1663, toutes deux construites par des bénévoles. 1000 € de subventions ont été accordés au Conseil de Fabrique.



## ■ Toit du club canin

La commune a financé le remplacement du toit du club canin tant les fuites étaient importantes.



## ■ Emplois d'été

La municipalité de Ham permet chaque année à deux jeunes Hamois (tirés au sort) de faire une première expérience professionnelle en travaillant un mois au service technique pour un salaire d'environ 1300 €. Sarah Balsano, 18 ans, sort de Terminale « Gestion administration » et prépare un BTS PME PMI. Elle a notamment effectué des travaux de peinture. Arnaud Samotyj a, quant à lui, effectué des travaux d'espaces verts. Arnaud poursuit ses études et prépare un BTS d'électricien.



Sarah Balsano a travaillé dans la commune au mois de juillet.

## ■ 330m de trottoirs réparés Chemin des Corbeaux

La commune répare progressivement, selon ses moyens, les trottoirs endommagés.



## ■ La mairie habillée pour l'hiver

Les variations importantes de température à l'intérieur des locaux ainsi que les fissures nombreuses et profondes du crépi extérieur, ont incité les élus à engager un ravalement avec isolation des murs extérieurs. La bâtisse des années 50 en avait bien besoin.

Le montant de ces travaux, qui sont complétés par une remise aux normes d'hygiène des toilettes, s'élève à 80 000 € HT. Subvention attendue de l'Etat : 28 000 € ; fonds de concours de la communauté de communes : 23 000 €. Les combles ont également été isolés.



Arnaud Samotyj a travaillé dans la commune au mois d'août.



**BANQUE, ASSURANCE,  
TÉLÉPHONIE...  
GAGNEZ À COMPARER !**

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT  
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

**Crédit  Mutuel**

**CRÉDIT MUTUEL DE LA VALLÉE DE LA BISTEN**  
8 rue de Diesen – 57890 Porcellette

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

## ■ Réunion des présidents d'associations en vue d'établir le planning 2018



La réunion des membres des 27 associations de Ham-sous-Varberg au mois d'octobre, a permis d'établir le planning des manifestations de 2018. Les adjoints au maire, sous la conduite de Denis Bayart (le maire était retenu à Forbach à la Réunion des maires de l'Arrondissement) ont projeté un diaporama des événements les plus marquants de l'année écoulée, remercié les associations pour leur contribution

à l'attractivité de la commune, salué la naissance d'une nouvelle association « Les poches percées », applaudi la venue du RCC qui a quitté Creutzwald pour Ham, et invité les membres à participer à l'opération « Les Brioches de l'amitié ». La réunion s'est achevée par le verre de l'amitié.

## Calendrier des manifestations 2018

### JANVIER

Mercredi 10	Société des Mineurs	Assemblée Générale	GS
Samedi 13	Union Nationale des Parachutistes	Assemblée Générale	PS
Dimanche 21	Club canin	Assemblée Générale	GS
Samedi 27	Ham'usez-vous	Théâtre	P

### FÉVRIER

Dimanche 11	Société des Mineurs	Choucroute	GS
Mercredi 21	Amis de Lussac	Soirée Harengs	GS
Dimanche 25	Ham'usez-vous	Théâtre	P
Dimanche 25	Club épargne	Banquet	GS

### MARS

Dimanche 4	MC Gueules noires	Assemblée Générale	PS
Dimanche 18	Nanos	Printemps	GS
Samedi 24	Ham'usez-vous	Théâtre	P
Dimanche 25	Joyeuses rencontres	Banquet	GS

### AVRIL

Samedi 7	Ham'usez-vous	Soirée Disco	GS
Samedi 7	Street Bikers	Assemblée Générale	PS
Dimanche 15	Nanos	Brocante	
Dimanche 22	Union Nationale des Parachutistes	Marche du Printemps	GS
Dimanche 29	Ham'usez-vous	Spectacle enfants	GS
Dimanche 29	Club canin	Concours d'attelage	P

### MAI

Dimanche 6 ou 13	MC Gueules noires	Poker Run	M
Samedi 19 et Dimanche 20	RCC	Tournoi de Foot	P
Dimanche 20	Club canin	Concours cavage	

### JUIN

Dimanche 3	Société des Mineurs	70 <sup>e</sup> anniversaire	GS
Samedi 16	Judo-club Budokai	Soirée dansante	GS
Mercredi 20	Amis de Lussac	Fête des matiniens	GS
Samedi 23 et Dimanche 24	Club canin	Concours Agility	
Samedi 30	Cercle des arts martiaux	Fête de fin d'année	

### JUILLET

Dimanche 8	Amis de Lussac	Fête champêtre avec marche	GS / M
------------	----------------	----------------------------	--------

### AOÛT

Jeu 23	ASGH	Assemblée Générale	GS
--------	------	--------------------	----

### SEPTEMBRE

Dimanche 2	Nanos	Brocante	M
Samedi 29	RCC	Banquet	GS

### OCTOBRE

Samedi 13	A l'ère libre	Assemblée Générale	PS
Dimanche 21	Union Nationale des Parachutistes	Repas	GS
Dimanche 21	Fêtes des Aînés	Repas dansant	P
Jeu 25	Amis de Lussac	Assemblée Générale	GS
Samedi 27	Atelier des artistes	Ham'loween	GS

### NOVEMBRE

Vendredi 2	Chorale ste cécile	Assemblée Générale	P
Samedi 3 et Dimanche 4	Ham'usez-vous	Expo peinture	GS
Samedi 17	Ham'usez-vous	Soirée Beaujolais	GS
Dimanche 18	Tennis	Finale Open	P
Samedi 24	ASGH	Soirée Beaujolais	GS

### DÉCEMBRE

Dimanche 2	Mineurs	Ste-Barbe	GS
Dimanche 2	MC Gueules noires	Ramassage de jouets	P
Samedi 8	RCC	Arbre de Noël	GS
Mardi 18	Nanos	Assemblée Générale	GS
Lundi 31	Société des Mineurs	Réveillon	GS

## Liste des 27 associations hamoises en activité

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
A l'ère libre	David Gapski	06 85 17 24 98
Amicale des Amis de Lussac r.sikorski@wanadoo.fr	Raymond Sikorski	06 07 68 50 02
Amicale des Anciens Elèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Amicale des parents d'élèves de l'école des Genêts	Clémence Audrey Steyer	07 71 05 09 33
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Arts martiaux de Ham (karaté, aikido, self-défense, yoga, Tai Chi Chuan)	Matthieu Gietzen	06 22 57 74 81
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
ASGH (Association Sportive du Gymnase de Ham - tennis, vélo, gymnastique, danse) peclipse@orange.fr	Xavier Cerveau	06 20 80 08 18
Association Séniors (cité Maroc)	Edith Wagner	03 87 93 65 29
Au bonheur des tous p'tits	Sabrina Tcheir	06 76 19 39 22
Budokai (judo, Ju Jitsu, self-défense)	Patrick Bruck	07 78 14 71 14
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club Canin michel.lequime@orange.fr	Michel Lequime	06 30 78 36 09
Club d'épargne Les Genêts (pétanque, belote)	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Aînés Les Joyeuses Rencontres	Cynthia Klein	06 21 91 44 57
Club des Motards MC Gueules noires mc_gueules_noires@hotmail.fr	Alain Brizard	03 87 57 35 72
Club «Poches percées»	Germain Novak	06 17 25 96 36
Ham'usez-vous	Denis Carmagnani	06 11 80 30 24
L'atelier des artistes	Marie-Pierre Holzritter	03 87 90 04 87 07 82 17 21 88
RCC	Christophe Schnurawa	06 58 51 49 39
Slovène Nanos	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Street Bikers	Christophe Bruck	
Supporter club FC Metz section Ham	Daniel Wagner	06 85 77 88 93
Tennis-club tc-ham@orange.fr	Xavier Cerveau	06 20 80 08 18
U.S.E.P	Thomas Metzinger	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	06 36 52 37 54

**LES BÉNÉVOLES OFFRENT GRATUITEMENT LEUR TEMPS,  
LEUR ÉNERGIE ET TOUS LES FRAIS QUE CELA IMPLIQUE.**

**EN AUCUN CAS ILS NE SONT INDEMNISÉS ET AUCUN AVANTAGE LEUR EST OFFERT.  
LEURS SEULS SALAIRES SONT VOTRE RESPECT, VOTRE RECONNAISSANCE ET VOS REMERCIEMENTS.**



Les Amis de Lussac



L'Amicale des Anciens combattants



L'Association « Poches percées »



L'ASGH ou Le Tennis-Club de Ham



Les membres de la chorale Sainte-Cécile avec comme chef de chœur, Guido Boutter, qui a reçu la bénédiction apostolique de sa Sainteté le Pape François pour 55 années de direction. La chorale fête ses 90 ans cette année.

# Vie associative



Ham'usez-vous



Le Tennis-Club de Ham



Le Cercle des Arts Martiaux



L'Ateliers des Artistes



Budo Kai



Le Club des aînés Les Joyeuses Rencontres



La Société des Mineurs et Travailleurs

# Vie associative



Le Moto Club Les Gueules Noires



L'Association slovène Nanos



Le Supporter Club du FC Metz de Ham et du Warndt



L'Union Nationale des Parachutistes



Le VTT Club de Ham (ASGH)



**MULLER TP SLD TP NGE GC SIORAT**

**DIRECTION RÉGIONALE ALSACE LORRAINE - Secteur Seingbouse**  
 Parc d'Activités Nord - 57455 SEINGBOUSE  
 Tél : 03 87 72 38 48  
[www.nge.fr](http://www.nge.fr)

## ■ Ham : petite ville généreuse



Les membres du Centre communal d'action sociale de Ham

Le CCAS (Centre communal d'action social) de Ham consacre chaque année près de 5000 € aux personnes traversant des difficultés notamment d'ordre financiers (bons alimentaires, colis de Noël).

Par ailleurs, la boucle est bouclée avec le ramassage de jouets, une opération menée chaque année par le moto club « Les Gueules noires ». Déguisés en Pères Noël, les motards sillonnent - par tout temps - tous les quartiers de la ville au mois de décembre pour recueillir des jouets pour des enfants défavorisés. En 2017, le contenu d'une fourgonnette et demi de jouets a été livré au Secours catholique.

Enfin, la municipalité - avec l'aide de 18 associations locales a participé à l'opération nationale « Les brioches de l'amitié » au mois d'octobre. Cette action de générosité, a permis de verser 1 578 € à l'association familiale

d'aide à l'enfance inadaptée. La municipalité s'est fournie en viennoiserie à la boulangerie locale située rue de Ham.

La commune accorde également des subventions au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté), au Secours populaire, à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle Est, à l'ASBH (centre de vacances cité Maroc), aux Restaurants du cœur, à la Ligue contre le cancer et à l'Association familiale d'aide à domicile.

Elle contribue aussi, par son adhésion à la CCW, à l'aide fournie aux jeunes sans emplois du territoire intercommunal, à travers la Mission locale (2 permanences hebdomadaires dans la commune) et le chantier d'insertion de l'ASBH.



18 associations ont participé à l'opération « Brioches de l'Amitié »



Les pères Noël du moto club « Les Gueules Noires »

# ÉLECTRICITÉ

# LAUER S.A R.L.



- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage



Tél. : 03 87 93 16 39  
Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix - 57550 MERTEN

La commune accueille 591 élèves répartis comme suit : 244 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et 347 élèves au collège

## ■ École élémentaire des Genêts (99 élèves)

**Directeur :** Frédéric BECKER 25 CM1  
Jennifer GASPAR  
Michel SCHOUMACHER 23 CE2 - CM1  
Anne BRUNNER 23 CE1 - CE2  
Stéphanie DIZIN 27 CP

**Agent communal :** Nadia WURTZ

## ■ École maternelle des Genêts (52 enfants)

**Directrice :** Emmanuelle LEININGER 25 PS - GS  
Virginie ORDENER 27 MS - GS

**Agents communaux :** Doua Achacha et Jocelyne RHIM,  
Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ

## ■ École élémentaire Anne FRANK (65 élèves)

**Directrice :** Valérie SCIVOLI 22 CP - CE1  
Sonia FLEURETTE MULLER 22 CE2 - CM1  
Jennifer GASPAR  
Laetitia PEREZ - Alice SCHOULER 20 CM2

## ■ École maternelle Les P'Tits Loups (29 enfants)

**Directrice :** Audrey AGISSON 13 PS, 8 MS, 8 GS  
**Agent communal :** Jessica DOHR

## ■ Collège Bergpfad (347 collégiens)

**Principal :** M. Philippe PEROTTO  
Principal adjoint : M. Sâd BENKASSEM  
Gestionnaire M. Benoît JEANSON  
Secrétaire : M<sup>me</sup> Pauline BOEGLIN

28 professeurs, 9 personnels de service, 4 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseillère d'orientation, 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)

Effectif : 347 élèves dont 231 demi-pensionnaires, répartis de la manière suivante :

- 4 classes de 6<sup>e</sup> soit 93 élèves
- 4 classes de 5<sup>e</sup> soit 88 élèves
- 4 classes de 4<sup>e</sup> soit 90 élèves
- 3 classes de 3<sup>e</sup> soit 76 élèves

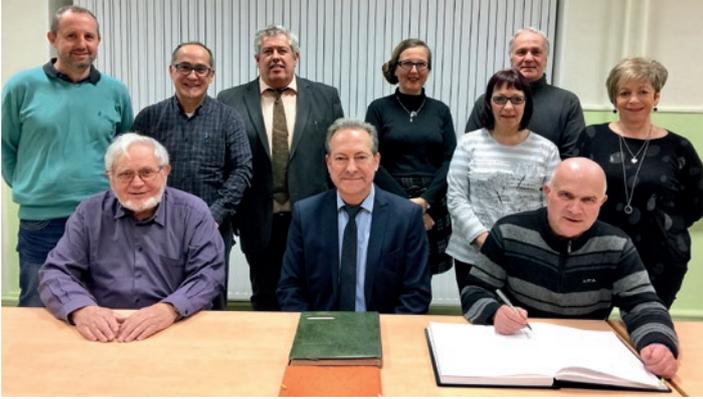
## ■ Fête scolaire et manifestations sportives

Plusieurs fêtes scolaires, ainsi que le rassemblement USEP ont eu plein succès.



## ■ SIVOS : 4000 € pour le collège

Le Conseil syndical du Sivos se réunit régulièrement. Les représentants des communes de Porcellette, Diesen, Varsberg, Guerting, Bisten et Ham, ont décidé d'octroyer une subvention de 4000 € au Collège Bergpfad pour l'achat de matériels informatiques et scientifiques. 366 collégiens, étudiant à Ham, en ont profité cette année.



## ■ Taux de réussite exceptionnel au collège

82 % de réussite au brevet des collèges. 49 % de mentions très bien. Cela valait bien une cérémonie républicaine de remise des diplômes devant les parents, les enseignants, l'équipe d'encadrement du collège, le président de la FCPE et le maire, également président du Sivos.



## ■ Vers un spectacle en commun École / Péri-scolaire / Associations

Michel Amella (adjoint chargé des écoles et du péri-scolaire de Ham) réunit régulièrement les directeurs d'établissements. Des réunions qui créent des liens entre les enseignants auxquelles participe le maire selon ses possibilités.

Les activités du péri-scolaire et le PEDT ont été au centre des discussions de ce mercredi 14 mars, auxquelles ont participé Nadera Gardinal (directrice des péri-scolaires de l'ASBH), Sandra Sterle (directrice du péri-scolaire de Ham), Emmanuelle Leininger et Audrey Agisson (directrices des 2 écoles maternelles de Ham), et Marie Holzritter de l'association hamoise «L'atelier des artistes». Les directeurs des écoles élémentaires n'ont pas pu assister à la réunion pour des raisons d'emploi du temps.

L'idée est de tisser des liens encore plus forts entre les écoles, le péri-scolaire et des associations de Ham, en s'appuyant sur un projet commun basé sur des activités d'arts et de décoration, mais aussi sur la danse et le théâtre.

Une démarche d'envergure qui pourrait déboucher sur une exposition / spectacle qui se déroulerait en mai 2018.

Bravo pour cette belle et intelligente coopération hamoise au profit des enfants !



## ■ Du matériel informatique pour les écoles

Six ordinateurs portables, quatre tablettes et trois vidéoprojecteurs ont été mis à disposition des 234 écoliers des deux maternelles et des deux écoles primaires.



## Tarifs des prestations communales

- Occupation du funérarium :  
gratuité pour les Hamois, **120 €** pour les familles extérieures.
- Concession cimetièrre :  
demi-tombe : **100 €**, tombe simple : **150 €**,  
tombe double : **220 €**.
- Monument au columbarium :  
**1200 € + 100 €** pour la concession du terrain.
- Jardin du Souvenir : forfait : **25 €**
- Droit de place pour un camion à des fins commerciales : **50 €**.
- Droit de place pour un camion snack :  
**52 €** pour une fois par semaine, **350 €** pour l'année entière.
- Droit de place pour cirque, sur parking du cimetière :  
**50 €** par jour.
- Vin d'honneur avec verres, (hors week-end) :  
Hamois : **70 €**, personnes extérieures : **130 €**.
- Réunion avec verres et vaisselle :  
Hamois : **80 €**, personnes extérieures : **140 €**.
- Réunion sans verres ni vaisselle :  
Hamois : **60 €**, personnes extérieures : **90 €**.
- Assemblées générales associations Hamoises :  
gratuit.
- Assemblées générales associations extérieures :  
**90 €**.
- Soirée banquet, (deux fois par an) :  
association Hamoise : **100 €**,  
association extérieure : **400 €**.
- Location salle à des fins commerciales :  
Pour 1 jour : Hamois : **190 €**  
Personnes extérieures : **210 €**  
Pour 2 jours : Hamois : **360 €**  
Personnes extérieures : **400 €**
- Location salle socioculturelle pour le week-end :  
Hamois : **250 €**, personnes extérieures : **400 €**.
- Location salle socioculturelle pour un jour de semaine :  
Hamois : **135 €**, personnes extérieures : **210 €**.
- Location du camion (déchets verts) : **35 €**  
(limité à 3 voyages par jour).

# Snack Service & Traiteur



Roger Wilhelm

37 rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 06 80 10 16 69



## 30 000 Mosellans incorporés de force L'histoire des « Malgré-Nous »



Les 5 Malgré-nous hamois au 23 05 2017

De gauche à droite : François URBAYS, président des anciens combattants ; Jean MULLER ; Raymond SCHMITT ; Auguste ALBRECHT (qui nous a quitté le 28 08 17) ; Hubert OLIER ; Jules FETIQUE ; Valentin BECK, maire.

**Un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle annexée de force en 1940, et non de droit comme en 1870, fut l'incorporation de force dans l'armée allemande à partir de 1942 d'environ 130 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans.**

Ces hommes furent surnommés les « Malgré-Nous ». Ils ont été affectés soit dans la Wehrmacht, l'armée régulière allemande, dans la Luftwaffe, l'armée de l'air allemande, la Kriegsmarine, la marine allemande ou encore la Waffen SS, la branche militaire de la SS : SchutzStaffel (Escadron de protection). Ceux qui ont cédé à l'occupant sous la contrainte, ont donc été qualifiés de « Malgré-nous », il s'agissait en fait d'incorporés de force ou de déportés militaires, certains auteurs parlent de crime de guerre.

En septembre 1939, avec la déclaration de guerre, nos petits Mosellans de 13 à 16 ans sont partis en exode dans la Vienne un peu comme s'ils partaient en vacances. Après la débâcle de 40, dès juillet les allemands favorisent le retour des évacués en organisant une grande et subtile opération de séduction. Pressée par le désir de revoir le Pays, de travailler, de retrouver ses biens, mais aussi par méconnaissance du nazisme, notre commune reprend vie.

Mais les allemands veulent rapidement faire partir toute trace française et vont mettre « au pas » la population en imposant l'idéalisme nazi. (En 1870 la germanisation s'était faite en douceur.)

L'armée allemande, ayant besoin de nouvelles

recrues pour compenser les pertes du front de l'est, en août 1942 met en place le service militaire obligatoire en zone occupée après une courte formation dans le Reicharbeitsdienst (RAD, le service du travail national). Ce RAD est introduit en Moselle le 23 avril 1941 par le Gauleiter Bürkel de Metz (le délégué avec plein pouvoir de Hitler pour la Moselle), il concerne les jeunes entre 17 ans révolus et 25 ans. C'est une organisation paramilitaire avec uniforme, un emblème (une pelle entourée de deux épis de blé) et un serment public au Führer. Les jeunes étaient occupés à des travaux d'utilité publique avec une discipline militaire.

Les jeunes réfractaires prenaient des risques énormes en se cachant pour éviter d'aller à la guerre sous un uniforme qui ne correspondait pas à leur idéal ni à leur culture. La menace sur la famille était énorme, une application stricte de la « Sippenhaftung », (Responsabilité de la parenté, peine de la loi allemande appliquée par les nazis, induisant la responsabilité collective de la famille), menaçait directement la famille des insoumis, qui risquaient d'être internés dans des camps. Citons comme exemple les 123 longevillois, parents de réfractaires, envoyés d'abord au camp de Woippy, un camp de répression près

de Metz, puis en camp de concentration. La rafle du 03/06/1944 dans les familles des insoumis et réfractaires de Longeville-lès-St-Avold aura coûté 2 fusillés et 17 déportés non rentrés. Notons également ici une autre opération commando également à Longeville le 23 novembre 44 contre un maquis près du moulin d'Ambach qui a entraîné 7 fusillés dont 3 insoumis de la localité et 4 prisonniers russes. Dans cette opération a été arrêté un hamois Etienne Dakskobler d'origine yougoslave et tailleur à Ham-sous-Varsberg ; il a fini à Dachau et en est revenu.

A l'occasion d'une sortie champêtre vous pourrez aller voir les croix érigées par la municipalité de Longeville en l'honneur du maquis de l'Elversbett près du Moulin d'Ambach et celle du déserteur de la Hilfspolizei Nicolas WAGNER au lieu dit Schapach entre Varsberg et Boucheporn. La croix se trouve à l'endroit où il a été abattu en novembre 1944 et où son corps a été découvert par des bûcherons au travail dans le Rodenberg le 15 avril 1945!

Tout cela met la population dans une situation pénible de contrainte et d'insécurité. Un voisin, pour bien se faire voir par l'occupant pouvait vous dénoncer et gare aux conséquences, internement ou déportation. Sachez bien que



Timbres allemands sur le RAD

Le monde n'était pas pro-français! C'est facile d'agiter de petits drapeaux américains à la libération alors que quelque mois plus tôt on pavait avec des drapeaux à crois gammées ou on levait le bras avec un « Heil Hitler ». Des opportunistes ou des soumis peu courageux ?

## Venons-en aux Incorporés de force de Ham-sous -Varsberg

Sur le monument aux Morts on relève 12 morts : ALBRECHT Eugène, ALBRECHT Robert, COLLET Charles, HARTER Jean, HARTER Victor, LAGRANGE Jean Pierre, LORENTZ Pierre, REINHARDT Eugène, SKRABER Joseph et 8 disparus BOUTTER René, DOHR Philippe, DOURSTER Maurice (Ewald), DOURSTER Victor, FRANCOIS Albert, FREYTAG Marcel, HARTER Eugène, WITTMANN Louis (nous ne notons pas ici les 13 victimes civiles).

Sur les 20 victimes militaires nous en avons relevé 18 sur les listes des non rentrés en 1946. Pour les deux autres, FISCHER Jean et ROFFE Joseph, nous avons étudié les registres de décès sans retrouver leurs noms, on peut émettre l'hypothèse qu'ils sont morts sous l'uniforme français.

Le 8 mai 2010 à Colmar, Nicolas SARKOZY a prononcé un discours dans lequel il a déclaré « Les Malgré-Nous ne furent pas des traîtres mais des victimes du nazisme ». C'était la première fois qu'un chef d'Etat français osait prendre officiellement position sur cette question. Le 11 novembre 2010, sur l'initiative du secrétariat à la défense, un hommage a été rendu aux 18 anciens combattants survivants en leur remettant un diplôme. Voir RL du 13/11/2010 ou (<http://www.hamsousvarsberg.fr/archives.htm>)

A l'occasion de cette publication sur les « Malgré-Nous » nous avons inséré quelques renseignements sur les cinq engagés de force survivants. (Ils sont tous nonagénaires). Les textes ci-dessous correspondent aux dires et à l'approbation des personnes concernées.

### • MULLER Jean né le 15/05/1921 à Valmunster, habitant de Ham-sous-Varsberg depuis 1946. C'est notre doyen.

Directement incorporé le 22/11/1943 en Poméranie (Région côtière au sud de la mer Baltique en Allemagne et Pologne) il y fait ses classes pendant environ 1 mois. Equipé de la tenue de marin, il est versé dans la « Marine - Flak - Abteilung 802 » à Bergen en Norvège (Ville portuaire occupée par les allemands, tout spécialement la « Kriegsmarine » (Marine de guerre).

Il est donc desservant d'une Flak : Fliegerabwehrkanone plus spécialement d'une Flakviergling 38 (Canon anti-aérien quadruple). Pendant un exercice, il saute d'un char et fait une rechute par rapport à son opération d'une péritonite subie juste avant son incorporation. Il est hospitalisé dans un hôpital norvégien.

À son retour il se rend compte que l'unité a été mutée sur le front russe ! Il reste dans ce port pendant toute la durée de son incorporation. À noter cependant un déplacement pendant une semaine à Hammerfest (Commune d'environ 10 000 habitants, on dit que c'est la ville la plus au nord du monde), il y a observé une aurore boréale.

Il a conservé son livret militaire « Soldbuch zugleich Personalausweis Kriegsmarine » on peut entre-autre y relever que le 11/03/1944 il a subi un entraînement au gaz moutarde (à cause de son odeur) ou ypérite (car utilisé pour la première fois près d'Ypres)

En dehors des heures de garde et de service ils sont logés sur la base dans des baraquements où ils prennent également de légers repas.

Bien sûr, il y a le froid car les -40°C c'est courant. La population laponne vit dans des igloos. Pour lui, la guerre se termine en août 45, ils sont embarqués dans un Dakota et ramenés sur Paris.

Puis Chalons sur Marne où a lieu la démobilisation. Il rentre ensuite dans sa famille qu'il n'avait pas revue depuis près de deux ans.

### • SCHMITT Raymond né le 05/04/1925 à Ham-sous-Varsberg

RAD effectué de février à mai 43 à Moutfort au sud du Luxembourg.

Après huit jours de congé, c'est l'incorporation dans la Wehrmacht à Lyck, ville de Pologne orientale actuellement Elk en Pologne et une formation militaire d'un mois. Début juillet 1943 il est muté à Smolewitche en Russie (Smolewitche = Smolensk ?) là, nouvelle instruction pendant 3 à 4 mois pour être versé dans une unité qui surveille les lignes ferroviaires qui sont souvent sabotées de nuit par les nombreux partisans qui sévissent dans la région.

Retour en Allemagne à Regenwurm où est basée sa division, c'est une Einsatz Division (Division mobile qui est prévue comme renfort dans les endroits où il y a des percées russes). C'est donc le départ vers le front, dans différents endroits. Après 13 mois de service, première permission obtenue grâce à la bienveillance d'un lieutenant allemand

Le retour au front est difficile vers Hindenburg ville polonaise en Silésie à environ 90 km au nord ouest de Cracovie. Il y a des percées russes et des retraits des troupes allemandes. C'est la pagaille. Se trouvant seul avec un ami blessé, il part vers l'ouest et le dépose comme évacué sanitaire pour aller vers l'ouest.

Un jour il rencontre des civils de la région qui sont dans le Volkssturm, (ils l'invitent chez eux où il est nourri et logé pendant 3 semaines bien que la région soit déjà sous occupation russe. Manquant de nourriture il les quitte et se dirige vers Breslau. Il rencontre des réfugiés civils évacués du front, il revient vers l'est pour finalement se retrouver à la frontière russe d'où il est acheminé vers Odessa au bord de la mer Noire. Un navire anglais le ramène vers l'Italie ou il participe aux fêtes du 8 mai à Naples.

Puis c'est Marseille, on lui remet 6 000 francs (env 950€ actuels, il échange également ses derniers marks) et prend le train pour Paris puis direction Strasbourg car les lignes vers Metz ne sont pas encore réparées. Descente à Sarrebourg et puis à pied jusqu'à Ham via Morhange et Saint Avold. Il est un des premiers rapatriés, nous sommes mi mai 1945, tout le monde vient aux nouvelles, mais malheureusement il ne peut renseigner personne, la longue attente commence, et pour certains elle ne finira jamais...

Ce sont des pérégrinations d'un engagé de force qui n'a pas parlé des moments passés au front qui étaient très durs. Par exemple sur les 120 hommes de sa compagnie il n'en restait plus que 7 et c'est le 20 avril, jour anniversaire du Führer, qu'elle a été reconstituée par des très jeunes, lui c'était un ancien de 20 ans!

### • ALBRECHT Auguste né le 30/05/1926 à Ham-sous-Varsberg

Apprenti à l'école de la mine à L'Hôpital, il reçoit l'ordre de se présenter à Konz Karthaus près de Trèves pour effectuer son RAD du 06/10/1943 au 16/02/1944. A la fin de cet embrigadement il a une permission de 4 jours et en profite pour aller voir son frère aîné à Breslau (Sud ouest de la Pologne) il y était hospitalisé pour une grave blessure à la tête.

La visite était un peu trop longue, il est rentré à son domicile de nuit en retard de quelques jours et donc considéré comme déserteur. Dénoncé par trois habitants, le lendemain matin il a été convoqué à la « Wehrersatzdienststelle » (Centre de recrutement à Saint Avold). De là un militaire l'a emmené à Coburg son lieu d'incorporation (Ville au nord de la Bavière entre Nuremberg et Weimar). Il a expliqué les raisons de son retard au commandant de la caserne, il craignait le peloton d'exécution ! Très compréhensif, celui-ci l'a laissé rejoindre ses quartiers. Il a donc été incorporé dans la Wehrmacht du 28/02/1944 au 17/11/1944.

Après être passé dans divers régiments, il est affecté au front russe. Un jour, lors d'une patrouille avec deux autres soldats, un obus est tombé juste à côté d'eux. Le souffle de l'explosion les a fait tomber à terre. Le soldat qui le suivait lui tombe dessus. Quelques secondes plus tard il se retourne pour lui dire « Tu peux te relever, c'est terminé! ». Il ne se relèvera jamais ... Ce compagnon est mort, criblé d'éclats dans le dos. Le troisième soldat, également blessé a été évacué, il n'a plus jamais eu de ses nouvelles. Le 26 août, Auguste en compagnie d'autres soldats, sont pris sous le tir d'un « Orgue de Staline », il s'agit d'un lance roquette multiple, une arme fort destructrice et effrayante aux yeux des fantassins.

Malheureusement cette fois il est sérieusement touché à la cheville droite. Il est évacué vers un poste de premiers secours. Le 27/08 il est hospitalisé à Libau, une ville côtière de la mer Baltique en Lettonie. Le 31/08 c'est l'hôpital de Tapiu puis le 12/09 il est emmené par bateau à l'hôpital de Chemnitz. Puis c'est Oberwiesenthal à la frontière tchèque. Le 4 octobre il réintègre sa compagnie à Coburg.

L'éclat d'environ 1cm<sup>3</sup> est toujours conservé précieusement. Il a une permission de convalescence du 21/10 au 16/11/1944. À la fin de cette

permission il déserte et attend caché la libération du 24 novembre 1944. Le 1/09/1944, son régiment lui décerne une médaille pour blessure au combat. En mai 1946, il était sur le point de rejoindre l'armée française. Il a été exempté de service, car les houillères de l'époque avaient besoin de beaucoup de main d'œuvre pour extraire le charbon.

• **OLIER Hubert né le 03/11/1926 à Porcellette. Son parcours a été très bien résumé dans - L'Histoire de Varsberg de 1870 à 1945 - de Louis Weber et René Tourcher page 152 à 155.**

Convoqué au RAD en octobre 43 près de Wasserbillig et d'Igel à la frontière luxembourgeoise pendant 3 mois.

Après deux mois de permission il est incorporé dans la Wehrmacht départ de la gare de Saint-Avold, en cours de route, accompagné par son père, comme beaucoup d'autres c'est les dernières hésitations, faut-il partir ou se cacher ? Vu les risques qu'encourraient les parents, il s'est sacrifié.

Trois mois de formation en Pologne puis le 16/03/44 à 17 ans 1/2 il est versé provisoirement dans la Kriegsmarine à Heiligenhafen, pour finalement atterrir à Riga en Lettonie dans la SS ! C'est là qu'il suit une formation de « Panzergrenadier » pour affronter les T4 russes.

Lors d'une déroute, il s'est rendu aux russes avec un copain de Sarreguemines, ils se sont rendus après avoir arraché l'insigne SS et s'être écriés « Fransouski ». Après un passage dans le camp de Walk, il est transféré à Novossibirsk. La Sibérie c'était un travail harassant avec des -50°C et très peu de nourriture. En juillet 45 il est transféré à Tambow, ils n'étaient plus que 400 sur les 1200 au départ. Sur les 400 il y avait environ 50 alsaciens - lorrains et 6 ou 7 luxembourgeois

Son retour a eu lieu le 21 octobre 1945, avec ses souvenirs, il pourrait écrire un livre sur le froid, le manque de nourriture, le manque d'hygiène, les puces, les poux, les maladies, le travail harassant et tous les compagnons qui ne sont jamais revenus.

• **FETIQUE Jules né le 12/01/1927 à Ham-sous-Varsberg (c'était le dernier incorporé de force du village)**

Incorporé de force dans le Reichsarbeitsdienst (RAD) à Bischoffsheim (Alsace) du 10/03/44 au 14/11/44.

Incorporé de force dans la Wehrmacht (infanterie) à Saint-Ingbert (Sarre) le 15/11/44. Déplacé à Oldenbourg au nord de l'Allemagne.

Envoyé en Pologne, sur le front de l'Est.

Fait prisonnier par les russes dans la région de Torun le 04/02/1945

Interné dans un camp de la région de Bialystock, avec 70 Alsaciens - Lorrains, des Français, des Belges, des Anglais, de février à avril 45.

Libéré puis acheminé à Odessa (port ukrainien sur la mer Noire) en mai 45. Embarqué sur un bateau anglais début juin 1945.

Débarqué à Marseille en uniforme allemand le 12/06/45 où il reçoit des papiers, une petite somme d'argent, et un uniforme français d'occasion offert par un soldat. Arrivé à Metz par le train, via Paris, par ses propres moyens. Se rend de Metz à Saint Avold clandestinement en échange d'un paquet de cigarettes anglaises offert au chauffeur.

Puis de Saint-Avold à Ham-sous-Varsberg à pied. Rayé de la Wehrmacht à compter du 17/06/45.

À la libération il y a eu l'épuration et les règlements de comptes. À Ham malgré les quelques femmes tondues (c'était assez discret). Ham-sous-Varsberg a relativement peu souffert grâce à celui qui avait été nommé maire pendant l'occupation : Charles GRASSER.

Dans la première délibération après la libération le CM lui rend hommage pour : « Son travail désintéressé et combien utile pour la population, il rappelle les démarches multiples au gouvernement allemand pour éviter à sa population des suretés, rappelle qu'aucune déportation,

expulsion ou transplantation n'a été tolérée par M Grassier, ainsi qu'aucune incarcération de parents de lorrains qui se sont soustraits au service militaire allemand. Le conseil municipal déclare unanimement que Monsieur Grassier a bien mérité de la population lorraine et le prie de bien vouloir reprendre les fonctions de secrétaire de mairie en chef pour le bien de la commune »

La population de la commune a toujours été du côté des perdants, que ce soit en 1870 en 1918 ou en 1940. Sur le monument aux Morts ils n'ont jamais eu droit à « Mort pour la France ». Gardons le souvenir des 20 soldats morts pour la Patrie pendant la seconde guerre mondiale.

## La Famille HARTER, très touchée par la guerre



Eugène HARTER

Victor HARTER

Jean HARTER

Jean HARTER est né le 30/12/1885. Il prend pour épouse Marie AUBERTIN le 12/05/1919. Ils ont eu quatre enfants et son épouse décède en 1934. Il se retrouve seul avec quatre jeunes enfants à charge: Lucie 14 ans - Eugène 13 ans - Victor 11 ans et Jean 8ans. Il se remarie avec Marie MULLER. (Il a fait la guerre de 14-18 puis était aiguilleur à la SNCF, en 1946 il était cultivateur).

Ses enfants :

- Lucie HARTER l'aînée née le 24/02/1920 est décédée le 30/01/2002 (épouse Spitz), elle avait une fille Mariette épouse Grzegorzcyk qui habite au 23 Rue de la gare (Maison natale des HARTER)
- Eugène HARTER né le 11/07/1921 disparu sur le front de l'est. D'après une enquête de la Croix rouge allemande publiée en 1969 soit après environ 30 ans, il est supposé mort le 26/07/1943 au nord ouest de Krymskaja (Russie) où ont eu lieu de durs combats. (Porté disparu sur le monument aux morts)
- Victor HARTER né le 12/07/1923 décédé « Mort pour la France » le 14/11/1943 à Kalaborok (Russie)
- Jean HARTER né le 18/05/1926 est décédé le 07/02/1945 à Mullerthal (Allemagne) à la frontière luxembourgeoise, il était soldat à la Sturm Kompanie Grenadier Regiment 987, le régiment s'est rendu quelques heures après son décès alors que dans son village à Ham-sous-Varsberg, ses amis étaient redevenus français depuis le 24 novembre 1944
- Eugène qui voulait être peintre est tué par les Russes le 26/07/1943 à 22 ans
- Victor qui voulait être cuisinier est tué par les Russes le 14/11/1943 à 20 ans
- Jean qui voulait rentrer aux houillères est tué par les Américains le 07/02/1945 à 19 ans

Voilà bien le drame des « Malgré-Nous ». Imaginez la détresse des parents, de la sœur et de ses proches après la perte successive de ces trois jeunes garçons.

### Quelques orientations bibliographiques:

#### Sites Internet:

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Malgr%C3%A9-nous>  
<http://www.malgre-nous.eu/> (avec les listes des non rentrés)  
<http://mdmpb.pagesperso-orange.fr/A-Bundt/liberation.html>  
<http://www.memorial-alsace-moselle.com/f/index2.html>  
<http://ascomemo.chez.com/index.html>

### Documents Généraux:

- 3 juin 1944 à Longeville les St Avold - C'était une belle journée d'été et pourtant... d'Émile Losson
- les 4 hors série de l'Ami Hebdo: Comprendre l'incorporation de force
- Malgré Eux dans l'Armée allemande ed libel en partenariat avec l'ASCOMEMO

### Les Nombreux récits de Guerre par exemples

- J'étais un «Malgré-Nous» de Jules DAUENDORFFER d'Oberdorff
- L'icône de l'espoir de Marcel KAERCHER de Knutange
- Histoires extraordinaires de «Malgré-Nous» de Nicolas MENGUS qui gère le site [www.malgre-nous](http://www.malgre-nous)

## ■ Bon à savoir

	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
<b>Carte nationale d'identité</b> (consulter la plaquette, ou le site : service-public.fr, rubrique : Papiers- citoyenneté).	<b>Guichet équipé pour recevoir les demandes</b> (s'adresser dans votre mairie pour liste). Le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.	- Pré-demande à faire en ligne en créant un compte sur le site sécurisé de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés). - Pour les personnes ne disposant pas de connexion internet, la pré- demande peut se faire en mairie. - Finaliser la demande dans une mairie équipée du nouveau dispositif, muni du numéro de la pré-demande et des pièces justificatives.	<b>Gratuit</b> (25 € en timbre fiscal pour perte ou vol)	<b>15 ans</b> (adultes) <b>10 ans</b> (mineurs)
<b>Passeport</b>	<b>Même procédure que pour la carte nationale d'identité</b>	Se renseigner auprès d'une mairie équipée du nouveau dispositif ou consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté.	<b>Majeurs :</b> Timbre fiscal à 86 € <b>Mineurs:</b> Timbre fiscal à 17 € pour les moins de 15 ans et 42 € de 15 à 17 ans	<b>10 ans</b> (adultes) <b>5 ans</b> (mineurs)
<b>Extraits d'actes:</b> -naissance -mariage -décès	<b>Mairie du lieu de l'événement.</b> Acte de décès également en <b>Mairie du dernier domicile.</b>	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite. Y joindre une copie d'une pièce d'identité.	<b>Gratuit</b>	
<b>Inscription listes électorales</b>	<b>Mairie de Ham</b>	- carte d'identité ou passeport en cours de validité - 1 justificatif de domicile récent  <i>avant le 31 décembre pour effet au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante.</i>	<b>Gratuit</b>	

**DÈS MAINTENANT  
DANS MON DÉPARTEMENT**

# la carte d'identité à portée de clic !



• Je peux faire ma pré-demande en ligne  
• Je gagne du temps  
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition\*  
• Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES  
à portée de clic !**

\* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

## L'État simplifie mes démarches dans mon département !

**Ma demande de carte d'identité se simplifie :**

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

**MES DÉMARCHES  
à portée de clic !**

Pour toute information :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## ■ Autorisations d'urbanisme

### 1) Dossiers soumis à l'instruction de la CCW

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut différer. Il existe 5 types d'autorisations : le permis de construire, le permis d'aménager, le permis de démolir, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme.

Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site : **service-public.fr** rubrique : **logement, puis construction.**

Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire. Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site.

Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.

**Ne pas omettre de budgéter LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)**

### 2) Autorisation ne nécessitant pas l'instruction de la CCW

Une autorisation de travaux est à demander en mairie pour tous les autres cas ne nécessitant pas l'intervention de la CCW.

Exemple : Construction de murets, clôtures, ravalement de façades, travaux sur toitures etc...

Un dossier est à joindre avec la description des travaux envisagés, accompagné de photos et de plans

## ■ Remontée de nappe dans le bassin houiller

La commune étant impactée par la remontée de la nappe, un plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) est en cours d'élaboration. Dans l'attente de ce PPRI, des prescriptions recensées dans un Porter à Connaissance (PAC) sont à appliquer. Ce Porter à Connaissance est consultable en Mairie.

## ■ Avis aux entreprises souhaitant œuvrer pour la commune

La municipalité rappelle aux chefs d'entreprises hamoises que, pour les travaux d'investissement que la commune entreprend (exemples : réhabilitation du service technique, ravalement et isolation de la façade de la Mairie) - travaux qui sont subventionnés par l'État et/ou le département et/ou la communauté de communes - les membres du conseil municipal sont tenus de rédiger des cahiers de charges et de réaliser des appels d'offres selon les règles fixées par l'Administration (codes des marchés publics).

Ces appels à la concurrence sont affichés en mairie et publiés dans le Républicain Lorrain. Une commission d'appel d'offres, composée d'élus, du receveur municipal, souvent d'un assistant en maîtrise d'ouvrage, d'un maître d'œuvre et parfois même d'un agent de la répression des fraudes, se réunit à l'issue de la date limite de dépôt des dossiers, afin de sélectionner en toute concertation et en toute transparence les entreprises les « mieux disantes » susceptibles de gagner le marché.

Il est évident que les entreprises qui ne présentent pas leur candidature, n'ont aucune chance d'être sélectionnées.

Par ailleurs, quand il s'agit de budget plus restreint, notamment de fonctionnement (entretien divers, coupe ou élagage d'arbres, traiteur, fleurs, réparation de véhicules, achats carburants et autres fournitures), les entreprises et commerces de proximité sont sollicités en priorité, aucun appel d'offre n'étant exigé.

Des devis sont néanmoins demandés pour comparer les tarifs. Intérêt général oblige.

**Nouvelle adresse  
6 rue de Saint-Malo  
CREUTZWALD**



**AMBULANCES  
THIERRY**

**03 87 93 01 60**

**HAM S/S VARSBERG - CREUTZWALD**

**TAXIS**

**HAM S/S VARSBERG - VARSBERG  
BERVILLER EN MOSELLE - FALCK**

# Guide des services

## MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. : 03 87 29 86 90 - fax : 03 87 29 86 94**  
maire@hamsousvarsberg.fr - contact@hamsousvarsberg.fr  
**Ouvertures** : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.  
**Personnel administratif** : M. Sébastien Metzger, Mme Christine Thil, Mme Sylvie Messaoudi, M. Michaël Bayart  
**Permanence «Aide aux administrés»** : chaque 2<sup>e</sup> samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30.  
**Maladie Professionnelle et Micro-crédit** : Jocelyne Schneider, tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9 à 11h00 en mairie de Ham.

## Permanence du Maire Lundi et jeudi de 17h à 18h

## LA POSTE

10, rue de Ham **Tél. : 03 87 29 87 35 - 03 87 29 87 36**  
**Horaires d'ouverture des guichets** :  
Lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
Mardi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h  
Mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h  
Jeudi de 8h45 à 12h - fermé l'après-midi  
Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h  
Samedi de 8h45 à 12h - fermé l'après-midi

## LA GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald **Tél. 03 87 93 00 02**

## MÉDECINS

**Dr Gustave ROLLES** **Tél. dom. : 03 87 93 27 21**  
19, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 43 61**  
Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.  
**Dr Aline FENDEL** **Tél. cabinet : 03 87 90 17 78**  
1, rue Georges Bizet  
Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h.  
Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30.  
Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi

**CENTRE DE SANTÉ FILIERIS** (ouvert à tous) 127 rue de Ham, regroupant les consultations :

**Dr David Le QUANG** **Tél. dom. : 03 87 90 15 32**  
127, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 12 43**  
Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h. Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.  
**Dr Nathalie COURBION**, médecin généraliste **Tél. : 03 87 93 05 62**

ainsi que des soins infirmiers en cabinet et à domicile réalisés par **Mme FAUCONNIER** **Tél. : 03 87 81 47 65**

## KINÉSITHÉRAPEUTE

**Mme Alexandra HILT** **Tél. cabinet : 03 87 90 17 93**  
12, rue de la Gare  
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

## DENTISTE

**Dr Peter SCHMIDT** **Tél. : 03 87 82 24 78**  
117, rue de Ham. Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi. Mardi de 9h à 12h

## INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

**Mlle Valérie LOSSON** **Tél. : 03 87 82 56 01**  
26A, rue de Boulay. Consultations : tous les jours à 17h.

## PHARMACIE BAUÉ

10, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 06 38**

## AMBULANCES THIERRY

103, route de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 01 60**

## TAXIS

**THIERRY**, 103 route de Creutzwald **Tél. : 03 87 82 37 52**  
**KIN**, 23 rue de Ham **Tél. : 03 87 93 00 41**

## TRÉSORERIE DE CREUTZWALD

47, rue de la Gare - 57150 CREUTZWALD  
Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00. Mercredi et Vendredi : 8h30-12h00. Fermé Mercredi après-midi et Vendredi après-midi  
Impôts **Tél. : 03 87 82 81 90**  
Collectivités locales **Tél. : 03 87 82 81 91**  
Standard **Tél. : 03 87 82 41 08**

## PERMANENCES CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mairie de Creutzwald - place du Marché - Mercredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

## FORMULAIRES ADMINISTRATIFS

Télécharger les formulaires administratifs : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE

La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Energie). Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.  
Communauté de Communes du Centre Mosellan  
2, rue de Pratel - 57340 Morhange **Tél. : 03 87 86 46 62**  
Mail : [eie.mosellecentre@free.fr](mailto:eie.mosellecentre@free.fr)  
Accueil : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00  
Permanences de proximités. Contact : **03 87 86 46 62**

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉS POUR PERSONNES À AUTONOMIE RÉDUITE

**AAPA du BHL "Sortir en 57"**  
14, rue Maurice Barres - 57803 Freyming Merlebach **Tél. 03 87 90 55 66**  
E-mail : [sortir57@aapa-bhl.fr](mailto:sortir57@aapa-bhl.fr)

## PSYCHOLOGUE

Evelyne BALTZ, 12 rue de Guerting **Tél. 06 61 74 86 05**

## TÉLÉPOINTS

Accéder à son solde de points du permis de conduire :  
<https://www.telepoints.info>  
Stage de récupérations de points (proche de Ham) : <http://www.stage-recuperation-points.com/stage-ham-sous-varsberg-57880/proche>

## EDF - GDF

**EDF** Renseignements : **0 810 040 333** - Dépannage : **0 810 333 057**  
**GDF** Renseignements : **0 810 800 801** - Dépannage : **0 810 433 057**

## SERVICE DES EAUX

**Tél. : 03 87 93 06 72 - Tél. Port. : 06 80 06 14 62**

## SERVICE ASSAINISSEMENT

Smiasb (Syndicat intercommunal d'assainissement sud de la Bisten). Ce syndicat gère l'assainissement collectif des communes suivantes : Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg, Bisten, Porcelette et Diesen.  
Adresse : Rue de Carling, BP 20038 - 57 150 Creutzwald  
Contact : **Fabien Broviller 06 73 53 61 53**

## CORRESPONDANT R.L.

Courriel [journalrl@gmail.com](mailto:journalrl@gmail.com)

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30  
Mardi au vendredi de 13h30 à 18h30

## ÉCOLES

<b>Maternelle «Les Genêts»</b>	Route de Creutzwald	<b>Tél. : 03 87 82 19 08</b>
<b>Maternelle Les P'tits Loups</b>	Rue de la Forêt	<b>Tél. : 03 87 93 08 36</b>
<b>Primaire «Anne Frank»</b>	Rue Principale	<b>Tél. : 03 87 82 00 54</b>
<b>Primaire «Les Genêts»</b>	Route de Creutzwald	<b>Tél. : 03 87 93 07 18</b>
<b>Collège «Bergpfad»</b>	Rue des Roses	<b>Tél. : 03 87 50 11 30</b>

## SALLE SOCIOCULTURELLE

**Tél. : 03 87 82 62 88**

## PAROISSES

**HAM CENTRE** Horaires : <http://notredamehouve.free.fr> **Tél. : 03 87 93 02 31**  
**CHRIST ROI** **Tél. : 03 87 93 00 27**  
Abbé David Meyer [david.meyer0181@orange.fr](mailto:david.meyer0181@orange.fr)  
Horaires : <http://creutzwald.catho.free.fr> Permanences : samedi de 10h30 à 11h45

## ■ MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

10, rue de Varsberg

Tél. 03 87 42 03 16

## ■ MICRO-CRÈCHE

1, rue Georges Bizet

Tél. 03 87 83 02 58

## ■ CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare

Tél. 0 820 820 416

Horaires d'ouverture : Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45 / Mercredi :

8h30 - 12h00 / Jeudi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45 / Samedi : 8h30 - 12h00

## ■ CHAMBRES D'HÔTES

M<sup>me</sup> Audrey Muller, 1 rue Principale - Dourd'hal à Saint-Avold.

Tél. : 03 87 94 66 63 ou 06 75 37 21 23. Capacité d'accueil : 1 à 2 personnes.

M<sup>me</sup> Antoinette Petitjean, 49 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold.

Tél. : 03 87 92 73 60 ou 06 76 86 09 12

Capacité d'accueil : 4 + 1 personnes. (2 chambres)

M. Nicolas Schweitzer, 36 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold

Tél. : 03 87 92 11 96 ou 06 71 63 04 19

Capacité d'accueil : 2 + 1 personnes. (1 chambre).

Gîte rural de Guerting, 2 chemin Ferme Saint-Nicolas à Guerting

Tél. : 03 87 37 57 63 ou 03 87 37 57 69. Maison forestière pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et possédant le label Tourisme et handicap.

M. Martin Zimmermann, 16 rue de Boulay à Niedervisse.

Tél. : 03 87 57 30 75 ou 06 22 91 72 76. Capacité d'accueil : 6 personnes.

M. Marc Nadler, 6 rue Geisberg, à Varsberg.

Tél. : 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48. Capacité d'accueil : deux gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.

## ■ APRÈS-MINE

Adresse : Préfecture de la Moselle - Direction de l'environnement et du développement durable - Bureau de l'après-mine

9 Place de la Préfecture - BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1

Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière :

0800 105 909

Courriel : [degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr](mailto:degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr)

## ■ GARDE FORESTIER

David Brasseur

Tél. : 06 16 30 72 94

## ■ CONCILIEUR A CREUTZWALD

M. Robert Trusch reçoit les plaignants : à Creutzwald : Antenne de justice 12, rue du Général Cochois. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 10h à 12h

## ■ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE CREUTZWALD

### • PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

DUOVIRI : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h30

CONCILIEUR DE JUSTICE : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h

### • PERMANENCES AVEC RENDEZ-VOUS

AVOCAT : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h - Tél. : 03 87 81 89 89

CRESUS : mercredi de 14h à 16h - Tél. : 06 08 21 43 08 (lun. au ven. de 10h à 12h)

ADIL57 : Tél. : 03 87 86 46 62

POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS : Tél. : 03 87 85 69 12

SERVICE ACCUEIL ET SOINS DU CMSEA : Tél. : 03 87 88 53 79

## ■ LOGEMENTS SOCIAUX, ETS LOGIEST

LogiEst - Agence de Saint-Avold

13, avenue Georges Clemenceau

57500 SAINT-AVOLD

Tél. : 03 87 91 04 34

<http://www.logiest.fr>

## ■ WARNDT FIBRE

132 rue de la Houve - BP 80080 - 57150 CREUTZWALD

Tél. : 03 87 29 39 49 - [contact@warndt-fibre.com](mailto:contact@warndt-fibre.com)

## NUMÉROS D'URGENCES

SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Centre anti-poison	03 83 82 36 36 (NANCY)

# VP

Votre spécialiste ALU / BOIS / PVC

## Menuiserie - Agencement

### Extérieur & Intérieur



**Vous avez un projet ? Neuf ou Rénovation**  
**Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.**  
**Et découvrez notre rapport qualité prix !**

[www.vp-menuiserie.com](http://www.vp-menuiserie.com)

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD

Tél. : 03 87 93 75 48 - Fax : 03 87 90 28 17

Portable : 06 07 25 54 63

E-mail : [info@vp-menuiserie.com](mailto:info@vp-menuiserie.com)

# VP Menuiserie

## Naissances



### ■ Naissances

STREIT Anatole .....	13/12/16	BOUHARA Maël.....	19/05/17
BECKER Faustine .....	21/12/16	REIBEL Iléna .....	02/06/17
KENNEL Anaïs .....	11/01/17	HENIUS Justine .....	06/06/17
MOLON Elina.....	16/01/17	SCHNEIDER Baptiste .....	30/06/17
KRAUSE Maxence .....	24/01/17	COURMONT Zohra .....	14/07/17
CIFTCI Ezîn.....	21/03/17	PEIL Clémence .....	17/07/17
IMBERNON Chelsy.....	27/03/17	KINTZLER Emilie .....	17/07/17
SCHWARTZ Nathan.....	31/03/17	ERBRECH Kenan .....	26/07/17
SCHAEFER Naël .....	14/04/17	WALTER Clément .....	04/08/17
BARON Erwan.....	26/04/17	DZIEMIANCZYK Alexandre .....	06/08/17
JACQUEL Justin .....	29/04/17	KLEIN Arès .....	12/08/17
RUZZON Gian-Franco .....	02/05/17	BECKER Léana .....	14/08/17
COURQUIN Océane .....	06/05/17	ANDRÉ Romain.....	20/10/17
FISTAROL Jules .....	11/05/17	PAPS Lexy.....	09/11/17
STREIFF Lola .....	11/05/17	WENCKER Mathéo.....	26/11/17

## Mariages



### ■ Mariages

TEIXEIRA FERRAZ Silvio et DA CUNHA Rosaline.....	20/05/17	SAMSON Jean-François et BALTZ Evelyne.....	17/06/17
DE VITO Mathieu et HERBET Nora .....	03/06/17	SALVAGGIO Antoine et GOTADORO Sandra .....	24/06/17
PETIT Fabrice et BEAUGRAND Aurore .....	03/06/17	REICHERT Gilbert et NOVOTNY Astrid .....	17/11/17

## Décès



### ■ Décès

EL HALOUI née TEHHOUNE Touriya .....	06/01/17	GAST Christian.....	15/07/17
FESTOR née DETEMPLE Christiane.....	08/01/17	PAGOS née BOHN Catherine.....	19/07/17
BURTIN née JAGER Adèle .....	26/01/17	STOSSE Georgette .....	22/07/17
NIEDZIELSKI Benno.....	26/01/17	MULLER Alphonse .....	17/08/17
SPITZ née DEMERLE Gabrielle .....	12/02/17	BUMB Hubert.....	24/08/17
MULLER Roger .....	22/02/17	FRANKENREITER née FRANZ Anja.....	25/08/17
TISER née MAURICE Gilberte.....	22/02/17	ALBRECHT Auguste.....	28/08/17
MULLER François.....	25/02/17	RAJAC Stanislas .....	29/08/17
CHROMIK Alfred .....	27/03/17	MULLER Auguste.....	06/09/17
SULER Paul.....	29/04/17	SCHMITT née MARCINEK Jeanne .....	01/11/17
CERANTO Gabriel .....	16/05/17	ACUNZO David .....	22/11/17
REINERT Marie Anne.....	28/05/17	HANSER née PAQUIOT Lucie .....	09/12/17
BUMB Christian .....	14/07/17		

## ■ Anniversaires

FETIQUE Jules .....	12/01/1927
STOHS née FETIQUE Marie-Jeanne .....	12/01/1927
MATUCZEWSKI née ROBINET Liselotte .....	10/03/1927
ALBRECHT née DOURSTER Anne-Marie .....	03/10/1927
KULAS née LOSKE Elisabeth .....	19/11/1927
OULERICH Edmond .....	28/11/1927



**Liselotte MATUCZEWSKI**  
10.03.1927



**Edmond OULERICH**  
28.11.1927

## ■ Anniversaires de mariage

### NOCES DE DIAMANT

- MULLER Victor et WEBER Catherine
- BOUTTER Guido et GUEHL Marie Anne (2)

### NOCES D'OR

- SKORJANEC François et RASQUIN Helga (1)
- TAIBI Antonio et RIZZO Maria (7)
- DURAND Daniel et ALESI Francesca (5)
- DE GOBBI Raymond et LAWNICZAK Anita (3)

- BOUTRON Lucien et KELLER Chantal
- MULLER Antoine et PRZYTULSKI Hélène (6)
- MULLER Pierre et MARTIN Yvonne
- BOUGIE Daniel et LAP Françoise
- GOLDIN Pierre et EHRMANN Claudette
- KIEFFER Jean-Paul et SENGER Nicole
- RINALDI Jean-Claude et FISCHER Béatrice (8)
- VELOT Raymond et PRZYBYTOWICZ Isabelle (4)



## ■ 1<sup>er</sup> Pacs, en mairie de Ham

Les municipalités sont chargées d'acter les PACS (Pacte civil de solidarité) depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Avant, il fallait se rendre au Tribunal d'instance.

Le 1<sup>er</sup> PACS signé en mairie de Ham, a eu lieu le 10 novembre, entre Laura Balsano et Michaël Junghen. Le couple, qui attend un heureux événement, réside au 1 rue Principale.

Toutes nos plus sincères félicitations !



*Le maire, les adjoints, les conseillers,  
les conjoints et les membres du personnel  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.*



*Les membres du moto club « les Gueules Noires » vous souhaitent un Joyeux Noël !*

